

Laval aujourd'hui

Un état des lieux pour repenser Laval



Document de réflexion



INTRODUCTION

QUI SOMMES-NOUS?

QUE VOULONS-NOUS POUR LAVAL?

La démarche Repensons Laval a été amorcée au printemps 2014 dans le but de doter la ville d'une vision stratégique, qui inspirera le développement de Laval pour les vingt prochaines années. Mais pour penser l'avenir, il faut d'abord savoir d'où nous venons et qui nous sommes aujourd'hui. Le document que vous avez entre les mains est le fruit d'un travail ambitieux pour éclairer notre passé commun, définir les enjeux actuels et préciser les défis qui nous attendent.

Un portrait de Laval en 2015

Cet état des lieux dresse le portrait le plus complet possible de ce qu'est Laval aujourd'hui : son héritage, sa population, son environnement, son territoire insulaire avec ses quartiers et ses zones agricoles, son économie, sa gouvernance, mais aussi ses atouts et les grands enjeux auxquels elle doit faire face. Bref, en décrivant clairement la situation actuelle de Laval, avec ses forces et ses faiblesses, ce document établit les assises sur lesquelles bâtir un avenir durable.

Laval dans tous ses états

La réalisation de ce document de fond a été rendue possible grâce à la mobilisation de tous les services de la Ville, de ses grands partenaires et de la communauté. Tous ont participé à la démarche pour mettre en commun leur expertise, assurer la collecte des données et définir les tendances et les enjeux dans leur secteur d'intervention respectif. Ce travail d'équipe a généré un enthousiasme qui témoigne d'une nouvelle culture de coopération et de collaboration à la Ville.

Vers une vision commune

Les villes doivent partout se réinventer. Laval regorge d'occasion de devenir une ville modèle du 21^e siècle où il fait bon vivre. En précisant les défis qui sont les nôtres, cet état des lieux a permis d'établir nos orientations, de définir nos valeurs, de préciser nos priorités et finalement d'élaborer la Vision stratégique 2035 pour Laval, bien ancrée dans la réalité du territoire et de la communauté lavalloise.

Bonne lecture!

TABLE DES MATIÈRES

1. LES JALONS DE NOTRE HISTOIRE	6
2. NOTRE TERRITOIRE	12
Son contexte métropolitain	13
La ville aux 14 quartiers	13
Une nature qui se fait sentir	14
L'environnement agricole	16
L'environnement urbain	17
La mobilité	19
Le cadre patrimonial	23
Vers une occupation écoresponsable du territoire	23
Les grands constats	25
3. NOTRE COLLECTIVITE	26
L'évolution démographique	27
La répartition de la richesse et la distribution de la pauvreté	31
Le soutien aux populations les plus vulnérables	32
Le logement	34
La santé	34
La vie communautaire	38
Les loisirs	39
La culture	40
Des Lavallois connectés	42
L'éducation	44
Les grands constats	48
4. NOTRE ECONOMIE	50
La performance de l'économie lavalloise	51
L'emploi sur le territoire de Laval	53
Les principaux secteurs d'activité de la région	56
Les outils de développement économique	60
Le développement du territoire	60
Les grands constats	61

5. NOTRE GOUVERNANCE	62
Une réorganisation en cours	63
Protéger les fonds publics et récupérer l'argent des contribuables	63
La santé financière de Laval	65
La participation citoyenne lavalloise	66
Les grands constats	67
6. LE DIAGNOSTIC	68
Pistes d'intervention 2015-2035	69
Enjeux 2015-2035	70
Forces, faiblesses, occasions et menaces	72
7. CONCLUSION	74
8. RÉFÉRENCES	76
9. REMERCIEMENTS	78

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1	Population projetée selon les scénarios de référence, faible et fort, Laval, 2011-2036	27
Tableau 2	Évolution attendue de la population lavalloise par groupes d'âge de 2011 à 2036	28
Tableau 3	Revenus des familles, Laval et RMR de Montréal en 2011	29
Tableau 4	Nombre de personnes allophones à Laval en 2013	29
Tableau 5	Secteurs lavallois avec le plus d'immigrants en pourcentage de population totale (2011)	30
Tableau 6	Répartition par tranches de revenu des ménages, Laval et le Québec, en 2013	31
Tableau 7	Vue globale du réseau lavallois de la santé et des services sociaux	35
Tableau 8	Répartition des acteurs communautaires par domaine d'intervention	38
Tableau 9	Type de diplôme, population âgée de 25 ans et plus, Laval et le Québec, en 2013	45
Tableau 10	Comparatif des taux par 100 000 habitants pour les infractions au Code criminel, 2012	47
Tableau 11	Produit intérieur brut (PIB) aux prix de base, Laval et l'ensemble du Québec, 2009-2013	51
Tableau 12	Investissements par secteurs d'activité économique, Laval 2004-2014	52
Tableau 13	Nombre d'emplois à Laval, à Montréal et dans la RMR, en 2001, en 2011 et en 2013	53
Tableau 14	Principaux lieux de travail des résidents de Laval	54
Tableau 15	Entreprises et emplois à Laval par secteurs d'activité, 2013	56

LES JALONS DE NOTRE HISTOIRE



Avant Laval, de 1636-1964

Seigneurie de l'île Jésus (1636-1854)

- 1636** Première concession de la seigneurie de l'île Jésus aux Jésuites
- 1672** La seigneurie passe aux mains de François Berthelot, conseiller et secrétaire du roi Louis XIV
- 1675** La seigneurie est cédée à M^{gr} François Montmorency de Laval, à l'origine du nom de la ville
- 1680** La seigneurie est cédée au Séminaire de Québec
- Aménagement de chemins et construction de moulins
- Peuplement agricole à partir de la pointe est de l'île, en longeant les rivières, puis vers le centre de l'île
- 1702** Création de la paroisse de Saint-François-de-Sales
- 1740** Création des paroisses de Sainte-Rose-de-Lima et de Saint-Vincent-de-Paul
- 1774** Création de la paroisse de Saint-Martin
- 1854** Fin du régime seigneurial

Début du régime municipal (1855-1915)

- 1855** Création des municipalités avec les paroisses : Saint-François-de-Sales, Saint-Vincent-de-Paul, Sainte-Rose-de-Lima, Saint-Martin
- 1869** Création simultanée de la paroisse et de la municipalité de paroisse de Sainte-Dorothée
- Développement plus marqué des noyaux villageois et diversification graduelle de l'utilisation du territoire
- 1858** Création de la municipalité de village de Sainte-Rose
- Début de l'exploitation des carrières, notamment à Saint-Vincent-de-Paul et à Saint-Martin
- 1912** Création de la ville de Laval-des-Rapides, première municipalité de ville sur le territoire
- 1915** Création de la municipalité de village de L'Abord-à-Plouffe
- Création de la ville de Laval-sur-le-Lac

Développement et diversification (1915-1965)

Des secteurs de l'île Jésus sont aménagés comme des lieux de villégiature dès le début du 20^e siècle. Des municipalités de villégiature apparaissent autour des plages

1930 Création du village de Plage Laval (devenu par la suite Laval-Ouest)

1941 Création de Ville-des-Îles-Laval

Activités de villégiature également dans le village de Sainte-Rose, dans les parties de la paroisse de Sainte-Rose devenues plus tard la ville d'Auteuil et la ville de Fabreville

1945 Après la Deuxième Guerre mondiale, on assiste à un important accroissement de la population de l'île Jésus suivant la construction résidentielle dans différents secteurs

Avec la construction résidentielle viennent la modernisation et l'urbanisation de la majorité des municipalités de l'île Jésus, donc l'augmentation des services à la population (aqueducs, égouts, parcs, loisirs, réseau routier)

1960 Création de quartiers industriels, dont ceux de la ville de Saint-Vincent-de-Paul

1961 Création de la cité de Chomedey (fusion des municipalités de L'Abord-à-Plouffe, de Renaud et de Saint-Martin)

1964 La Commission d'étude sur les problèmes intermunicipaux de l'île Jésus, présidée par le juge Armand Sylvestre (dite Commission Sylvestre), est mise sur pied

1965 La Commission Sylvestre recommande la fusion des 14 municipalités de l'île et la création de ce qui allait devenir la ville de Laval

Les 14 municipalités à l'origine de Laval

Ville d'Auteuil

Cité de Chomedey

Cité de Duvernay

Ville de Fabreville

Ville-des-Îles-Laval

Cité de
Laval-des-Rapides

Cité de Laval-Ouest

Ville de Laval-sur-le-Lac

Cité de Pont-Viau

Ville de Sainte-Dorothée

Ville de Saint-François

Cité de Sainte-Rose

Ville de
Saint-Vincent-de-Paul

Ville de Vimont

Laval : 50 ans d'histoire, de 1965 à aujourd'hui

L'aménagement du territoire (1965-1974)

1965 Création de la ville de Laval

Organisation de la nouvelle Ville : nouveaux services municipaux, remplacement des règlements, etc.

Construction des principaux centres commerciaux dans les années 1960 et 1970

1968 Laval a vécu, durant cette période d'effervescence, une urbanisation rapide selon le modèle traditionnel de banlieue axé sur la maison unifamiliale, la séparation spatiale des fonctions de la ville en zones strictement résidentielles, commerciales, de services ou industrielles et le recours à l'automobile pour les déplacements. C'est ainsi que s'est forgée l'image que l'on a de Laval aujourd'hui¹

1970 Adoption du règlement de zonage L-2000 et introduction d'un schéma directeur d'aménagement

Le quartier de Laval-sur-le-Lac conserve sa réglementation d'urbanisme

1970 Le Centre de la nature est ouvert au public et donne suite à un projet proposé par le président du Cercle des jeunes naturalistes en 1967

1971 Premiers Jeux d'hiver du Québec

Début de la construction des autoroutes 13 et 440

1973 Premiers cours du Collège Montmorency dans des locaux temporaires

1974 Inauguration du Carrefour Laval

1974 Début des études pour doter Laval d'un centre-ville situé entre le carrefour des autoroutes 15 et 440 et le carrefour de l'autoroute 15 et du boulevard Saint-Martin

L'aménagement du territoire (1975-1987)

- 1975** Première Fête des voisins
- 1976** Inauguration de l'édifice du Collège Montmorency
- 1978** Adoption du règlement décrétant près de 30 % du territoire zoné agricole
- 1978** Inauguration de la Cité-de-la-Santé
- 1979** Inauguration de la salle André-Mathieu
- 1982** Consultation effectuée auprès de la population lavalloise portant notamment sur les loisirs. Les résultats de cette étude ont mené à une certaine décentralisation des services liés aux loisirs et à la culture avec l'établissement des Bureaux municipaux des loisirs
- 1984** Début des projets Revicentre pour relancer les centres-villages de Sainte-Rose, Saint-Vincent-de-Paul et Sainte-Dorothée ainsi que d'autres secteurs stratégiques de la ville
- 1984** Création de l'Orchestre symphonique de Laval
- 1986** Inauguration de la Maison des arts de Laval, lieu de diffusion des arts visuels et de la scène
- 1987** Aux alentours de l'Institut Armand-Frappier, qui y est déjà établi depuis plusieurs années, débute le développement de ce qui deviendra le Parc scientifique et de haute technologie

La consolidation du territoire (1990-2005)

- 1990** Déroulement du Sommet de la personne : consultation publique sur divers sujets sociaux et communautaires qui a amené des modifications de l'offre de services de la Ville dans ces sphères
- 1991** Laval accueille la 27^e finale des Jeux d'été du Québec
- 1992** Ouverture du palais de justice de Laval
- 1994** Inauguration du Cosmodôme
- 1998** Signature d'une entente entre le ministère de l'Environnement et de la Faune du Québec et la Ville de Laval pour la création d'un refuge faunique sur la rivière des Mille Îles dans le cadre du Plan de développement de la zone agricole (PDZA)
- 2000** Aménagement, au cours des années 2000, de quartiers axés sur le divertissement, le commerce et la restauration, dont le Centropolis et le Quartier Laval
- 2005** Premier festival Mondial Choral, à l'origine du Mondial Loto-Québec de Laval

L'optimisation de l'occupation du territoire (2007- ...)

- 2007** Entrée en service des stations de métro Cartier, de la Concorde et Montmorency. L'arrivée du métro porte à repenser l'aménagement des environs des stations pour en faire des milieux de vie plus compacts, plus agréables et plus complets, orientés vers les déplacements actifs et le transport en commun
- 2011** Inauguration du campus de Laval de l'Université de Montréal

Adoption, par la Ville de Laval, d'une politique d'urbanisme durable, *ÉvoluCité*, pour améliorer la qualité de vie de ses citoyens et relever les défis du développement urbain
- 2012** Entrée en vigueur du Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD) de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM). Les municipalités de la CMM sont appelées à établir des seuils minimaux élevés de densité résidentielle pour les secteurs situés à proximité des stations de métro et des corridors de transport en commun
- 2015** Laval fête son 50^e anniversaire de la fusion des 14 municipalités de l'île Jésus

Durant cette période, plusieurs interventions de revitalisation des quartiers plus anciens ont été réalisées. On a vu apparaître des habitations à la forme plus dense et spécialisées, qui répondent aux besoins de plus en plus diversifiés de la population (résidences pour personnes âgées, condos, etc.). Cette période de consolidation concorde aussi avec la volonté d'aménager le territoire de façon plus durable afin de protéger et de mettre en valeur les milieux naturels et la zone agricole lavalloise².

Aujourd'hui, Laval est la deuxième ville en importance de la CMM. Elle a franchi le stade de banlieue résidentielle de première couronne pour devenir une ville périphérique où le nombre d'emplois est aussi important que le nombre de ménages* plus de 154 000 en 2011 selon Statistique Canada et affichant sa propre dynamique économique et sociale tout en participant étroitement à la vie métropolitaine.

*Un ménage peut être composé d'une famille, de personnes non apparentées ou d'une personne seule

NOTRE TERRITOIRE



Son contexte métropolitain

Le territoire lavallois est composé de la grande île Jésus et de plusieurs îles et îlots, dont certains encore sauvages, sur les rivières des Prairies et des Mille Îles. Il est situé entre les régions administratives de Montréal, des Laurentides et de Lanaudière, et sa superficie couvre 246 km² de terre ferme, dont 242 km² sur l'île Jésus. Il est relié par sept ponts routiers et un traversier à sa voisine du sud, la ville de Montréal. Il est délimité au nord par les municipalités de la deuxième couronne des banlieues de Montréal que sont Saint-Eustache, Boisbriand, Rosemère, Bois-des-Filons et Terrebonne, et est relié à chacune d'elles par un pont.

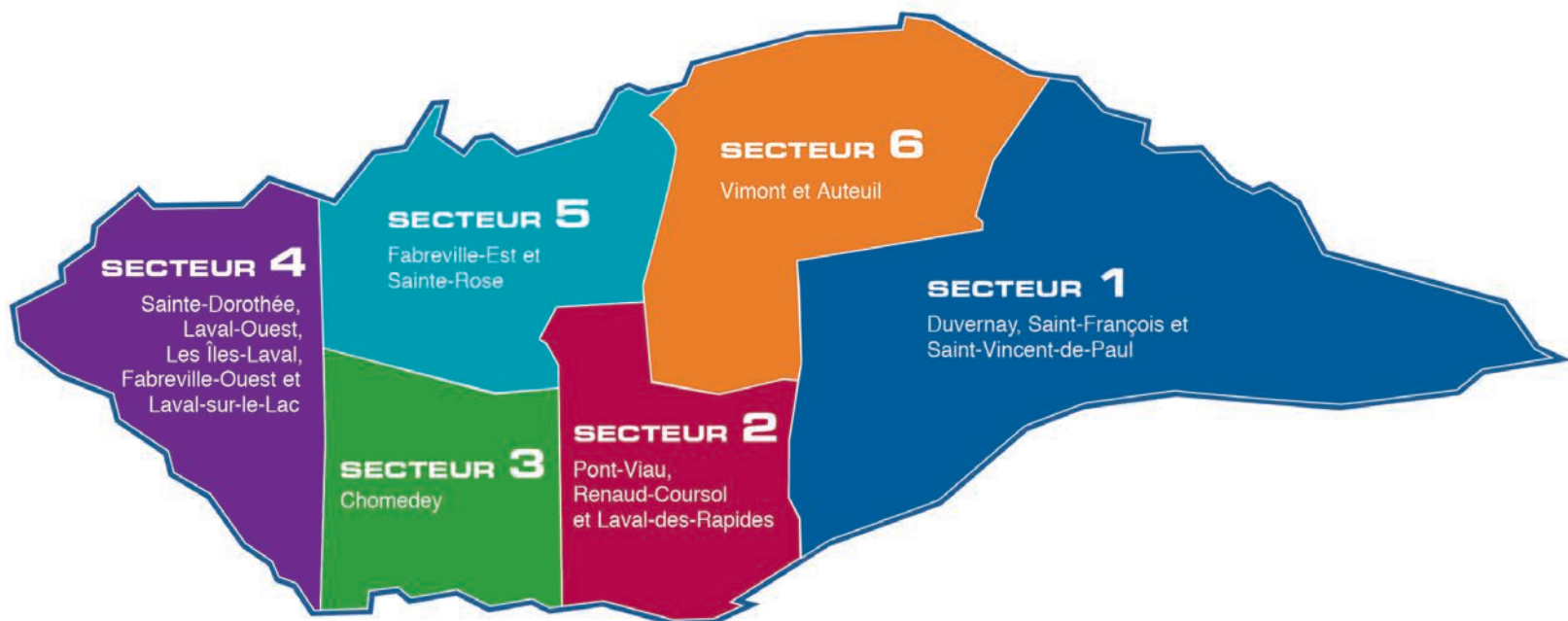
Laval fait partie de la métropole polycentrique qu'est l'agglomération montréalaise³ et constitue le principal pôle économique et résidentiel au nord de l'île de Montréal.

Laval doit harmoniser sa vision stratégique à celle de la CMM et elle doit rendre le schéma d'aménagement conforme au Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD).

Un schéma d'aménagement adopté en 1990 et des règlements d'urbanisme encadrent et régissent l'ensemble du territoire⁴. La Ville de Laval prévoit adopter un nouveau schéma d'aménagement en décembre 2016 et réviser ses règlements d'urbanisme.

La ville aux 14 quartiers

Les 14 municipalités ayant été regroupées pour former la ville de Laval sont devenues des quartiers de la ville et ont conservé leur nom et certaines caractéristiques physiques qui tendent à les distinguer les uns des autres. Les gens de Laval réfèrent encore beaucoup aux noms de ces quartiers pour expliquer où ils habitent et établir une appartenance à un lieu. Par contre, aux fins de l'administration et de la fourniture de services municipaux, le territoire a été découpé en six secteurs.



Une nature qui se fait sentir

Malgré la transformation du territoire par l'homme, la nature est encore bien présente à Laval et elle côtoie tant le milieu agricole que le milieu urbain. L'environnement naturel de Laval comporte notamment :

- une faune riche et diversifiée qui compte près de 60 espèces de poissons et 230 espèces d'oiseaux;
- plus de 250 kilomètres de cours d'eau intérieurs;
- 1 141 hectares de milieux humides (étangs, marais, marécages et tourbières), encadrés par la Loi sur la qualité de l'environnement du gouvernement provincial⁵;
- 100 kilomètres de rives publiques et privées bordant les deux grandes rivières et le lac des Deux Montagnes, incluant 37 berges publiques aménagées pour les citoyens;
- un couvert forestier correspondant à 12 % de l'île Jésus (ou 3 000 hectares), dont plus de la moitié se trouve dans 20 bois;
- 18 bois d'intérêt écologique déterminés par la Ville de Laval et protégés par un règlement municipal, incluant notamment 5 bois d'intérêt écologique d'un point de vue régional et déterminés par la CMM, et 14 écosystèmes forestiers exceptionnels (forêt rare, forêt ancienne ou forêt refuge d'une espèce menacée ou vulnérable).

On recense 15 aires protégées légalement constituées par le gouvernement du Québec⁶, soit :

- six habitats du rat musqué, deux aires de concentration d'oiseaux aquatiques, un refuge faunique, cartographiés et protégés en vertu de la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune;
- deux habitats floristiques, cartographiés et protégés en vertu de la Loi sur les espèces menacées ou vulnérables;
- deux réserves naturelles et deux milieux naturels de conservation volontaire, cartographiés et protégés en vertu de la Loi sur la conservation du patrimoine naturel.

Le refuge faunique de la Rivière-des-Mille-Îles a été établi en 1998 en vertu de la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune. Il s'agit d'un « site exceptionnel tant du point de vue de la faune que de la flore. Il est, entre autres, l'habitat d'animaux susceptibles d'être désignés menacés ou vulnérables. »

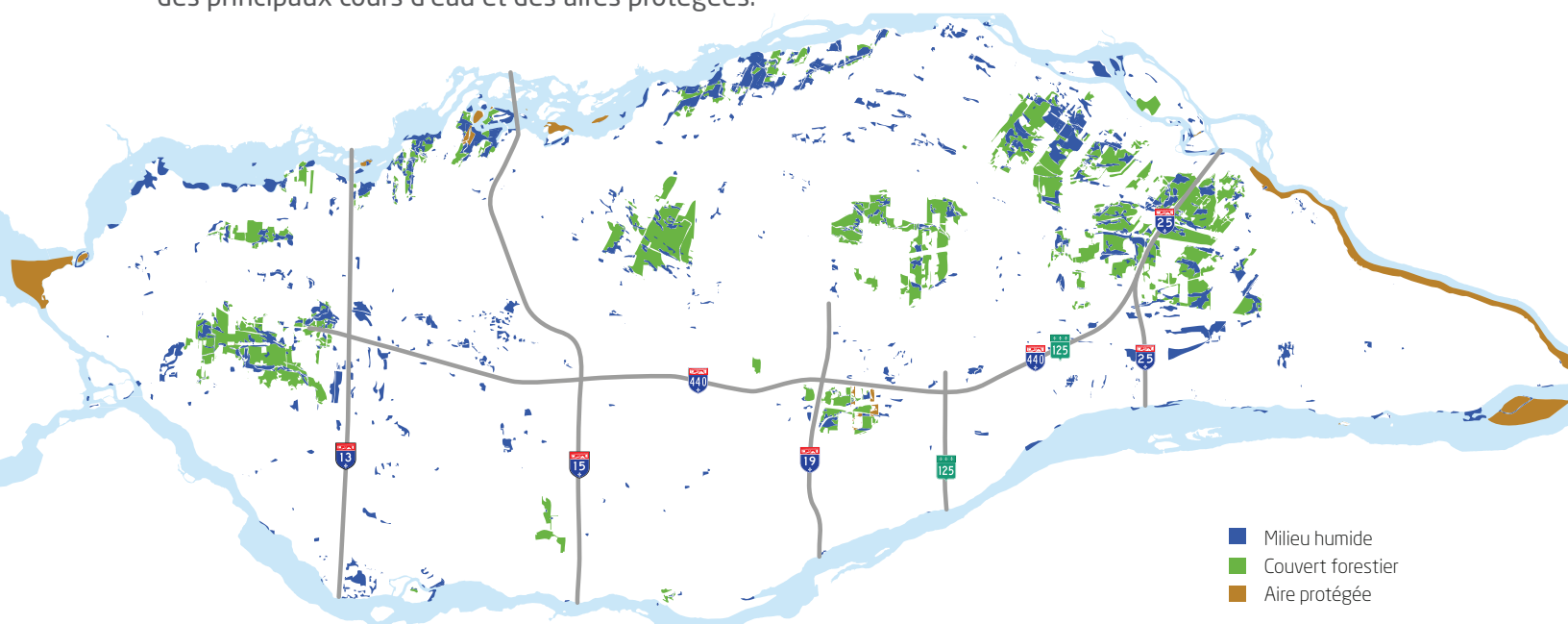
Il est « constitué de dix îles couvrant 26,2 hectares de terres privées appartenant aux villes de Laval et de Rosemère et à l'organisme Éco-Nature. Ce dernier assume la gestion de ce site⁷ » et travaille actuellement, avec des partenaires, à l'agrandissement de ce refuge et du parc de la Rivière-des-Mille-Îles.

Le territoire lavallois se caractérise par la présence d'espaces boisés de diverses tailles et par son vaste réseau d'écosystèmes aquatiques, humides et riverains. Les espaces boisés de plus de 0,3 hectare représentent une superficie de plus de 3 000 hectares et se situent tant dans le périmètre urbain que dans la zone agricole. Complémentaires des milieux humides et des 250 kilomètres de cours d'eau intérieurs, les boisés constituent des habitats essentiels à l'épanouissement de la faune et de la flore.

Des groupes de citoyens œuvrent à la protection et à la mise en valeur de différents boisés de Laval, entre autres la Corporation pour la mise en valeur du Bois de l'Équerre, l'Association pour la protection du boisé Sainte-Dorothée et l'Association pour la conservation du Bois Papineau.

Pour orienter ses actions de conservation des milieux naturels, la Ville de Laval s'est dotée, en 2009, d'une Politique de conservation et de mise en valeur des milieux naturels d'intérêt. Dans ce document, la Ville se donnait pour objectif de porter la superficie de son territoire protégé à 9 %. Aujourd'hui, le PMAD de la CMM fixe l'objectif à 17 % pour la superficie de territoire protégé en zone métropolitaine et propose de tendre vers les 30 % de couvert forestier sur l'ensemble du territoire de la CMM, ce qui va demander un effort considérable de l'ensemble de ses membres.

Carte du réseau des écosystèmes forestiers, des milieux humides, des principaux cours d'eau et des aires protégées.



« En matière de développement de l'image de Laval, les citoyens sont d'avis à **92 %** que la ville de Laval devrait développer son image en mettant en valeur et en priorité son côté vert avec sa nature, ses parcs et ses boisés. »

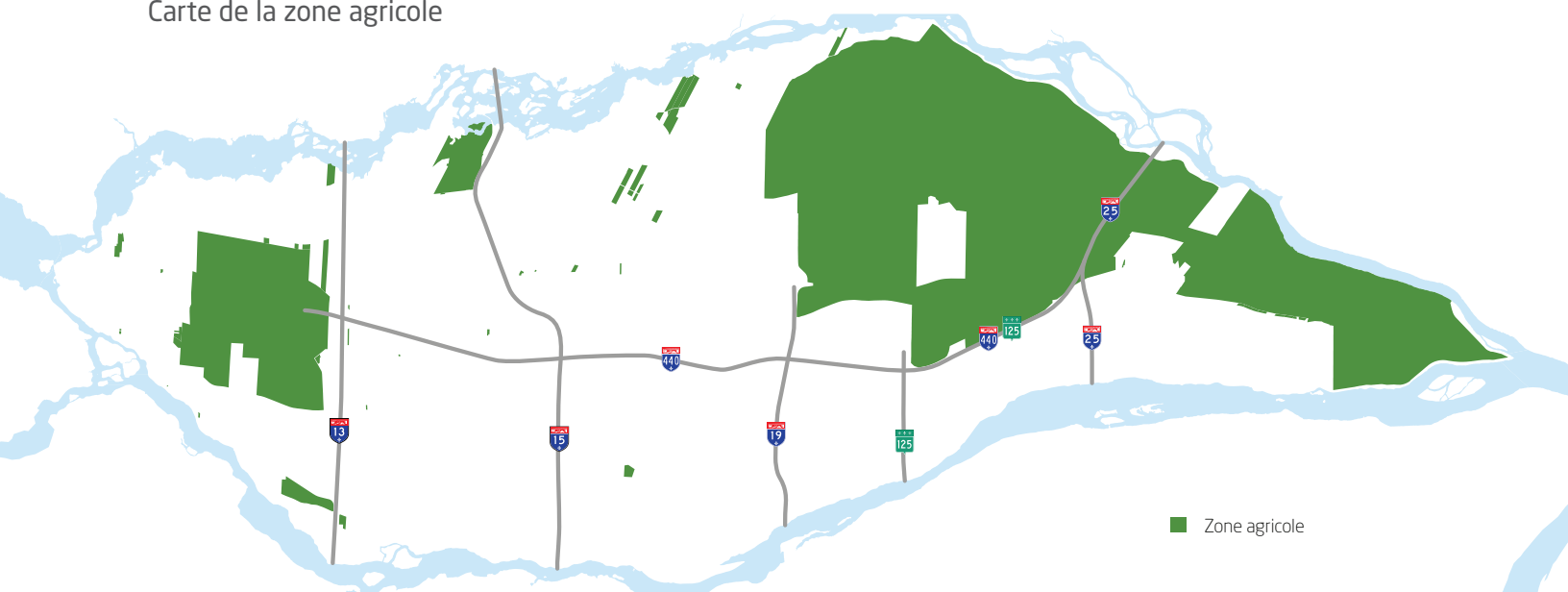
Source : Zins Beauchesne et associés.
Sondage auprès des Lavallois sur leurs satisfaction et fierté de vivre à Laval ainsi que sur leurs perceptions et image de Laval, automne 2014, n=500 répondants.

L'environnement agricole

Près du tiers de la superficie de Laval, soit 71,3 km², est protégé depuis 1978 en vertu des dispositions de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles du Québec. Seulement 51 % de la zone est effectivement en culture grâce à environ 120 producteurs. Les espaces agricoles non-cultivés sont principalement des terres en friche, des espaces boisés, des cours d'eau et des milieux humides, soit dans une proportion de 41 %.

Le territoire agricole est fractionné en quatre zones, dont les trois plus importantes en superficie se trouvent dans les secteurs Est (Duvernay, Auteuil, et Saint-François), Sainte-Rose et Sainte-Dorothée.

Carte de la zone agricole



Une sous-utilisation d'environ 11 % du territoire agricole, ou plus de 8 km², est attribuée à un morcellement foncier en petites parcelles précédant la délimitation de la zone agricole permanente dans les années 1970.

À cet effet, la Ville de Laval travaille en collaboration avec les agriculteurs et d'autres acteurs du monde agricole à l'élaboration d'un plan de développement de la zone agricole. À terme, ce plan devrait permettre à Laval de contribuer à l'objectif métropolitain, inscrit au PMAD, qui est d'augmenter de 6 % la superficie des terres cultivées.

Hors de la zone agricole permanente, l'agriculture dite urbaine occupe une place croissante. À l'échelle industrielle, la culture en serre commence à se pratiquer sur les toits des grandes usines et des entrepôts. À l'échelle domestique, environ 33,5 % des Lavallois cultivent des aliments dans leur

jardin ou dans des pots sur le balcon. Sur le plan communautaire, une douzaine d'organismes exploitent des jardins collectifs ou communautaires.

Par ailleurs, l'agrotourisme fonctionne bien sur le territoire de Laval et génère des investissements non négligeables. Laval mérite bien sa réputation de capitale horticole du Québec : elle offre la plus grande concentration de serristes horticoles de la province⁸ et met en valeur l'agrément des secteurs ruraux avec ses trois circuits agrotouristiques :

- La Route des Fleurs, à Sainte-Dorothée;
- La Venue des Récoltes, dans les quartiers d'Auteuil et de Saint-François (au nord et au nord-ouest de l'île);
- Les Chemins de la Nature, sur les boulevards des Mille-Îles et Sainte-Rose Ouest.

L'environnement urbain

Le territoire urbain de Laval est aujourd'hui construit ou occupé à 90 %.

Sauf dans les anciens villages, ce territoire urbain se caractérise par une ségrégation des fonctions assez prononcée et typique des banlieues. Les industries sont concentrées dans des zones industrielles bien délimitées, les commerces se trouvent le long des grandes artères ou d'autoroutes, et les habitations ont leurs quartiers propres avec des parcs et des écoles.

Le tout est organisé en fonction des déplacements automobiles de sorte que se rendre de la maison à l'épicerie autrement qu'en voiture n'est le plus souvent pas une option.

Bien que la maison unifamiliale domine le paysage résidentiel lavallois, on observe des variations importantes dans la densité de l'habitat sur l'ensemble du territoire et même, parfois, entre terrains voisins.

Les espaces plus densément peuplés se trouvent de façon générale entre les autoroutes 13 et 19 et au sud de l'autoroute 440. Les densités résidentielles brutes moyennes varient principalement de 30 à 50 logements à l'hectare avec des secteurs atteignant de 50 à 100 et même 100 à 200 logements à l'hectare. Ailleurs, la densité est plutôt de l'ordre de 15 à 30 et de 30 à 50 logements à l'hectare.

Certains anciens territoires de villégiature, comme le quartier Laval-sur-le-Lac, se démarquent par une densité inférieure à 10 logements à l'hectare.

De même, bien que la grande majorité des constructions aient été érigées au cours des 50 dernières années, la qualité du bâti et son adéquation avec le potentiel urbain des différents secteurs varient grandement à travers la ville, et c'est surtout dans le centre-sud que des défis de réhabilitation urbaine se posent.

Le vieillissement et la dévitalisation socioéconomique de certains quartiers ont conduit la Conférence régionale des élus (CRÉ) à soutenir des démarches de revitalisation urbaine intégrée (RUI) dans quelques-uns d'entre eux⁹.

Dans d'autres cas, c'est l'arrivée d'une station de métro qui a fait son œuvre : la Ville a été conduite à revoir la planification des secteurs environnants les trois stations qui ont émergé sur son territoire et à adopter des programmes particuliers d'urbanisme pour planifier leur redéveloppement¹⁰.

Les occasions de redéveloppement urbain ne s'arrêtent pas là. Avant même la création de la Ville de Laval, plusieurs commerces se sont implantés le long des grandes artères routières dans des bâtiments ne dépassant souvent pas un étage. Il en a résulté, sur des boulevards comme Saint-Martin, Curé-Labelle et des Laurentides, un paysage commercial banal et diffus.

De nos jours, ces grandes artères et leurs abords sont devenus autant de parties de territoire à restructurer¹¹ pour mieux répondre aux besoins de la collectivité, d'autant plus qu'une mutation profonde de l'activité commerciale est en cours et est accentuée entre autres par le commerce en ligne.

Par ailleurs, depuis quelques décennies un centre-ville se dessine à l'intérieur d'un très grand quadrilatère délimité par les boulevards Chomedey, Notre-Dame et Industriel et l'autoroute 440.

Outre des grands centres commerciaux, on y trouve maintenant des artères commerciales spécialisées d'envergure régionale (concessionnaires automobiles, magasins d'ameublement et autres articles pour la maison) ainsi qu'une concentration d'immeubles de bureaux et de services financiers.

On y trouve également le Collège Montmorency, un campus de l'Université de Montréal, à côté de la station Montmorency, l'hôtel de ville de Laval, le palais de justice, la Maison des arts ainsi que des immeubles à logements en copropriété ou en location.

On y construit actuellement l'amphithéâtre Place Bell, un complexe multifonctionnel culturel et sportif. Cependant, on peine encore à observer, à l'intérieur de ce centre-ville, la densité, la compacité, l'échelle humaine et l'animation des espaces publics qui caractérisent habituellement un centre-ville attractif.

La place accordée à l'automobile y est certainement pour quelque chose. L'autoroute 15 traverse le secteur. Les magasins, les restaurants et établissements de divertissement sont concentrés dans des centres commerciaux autonomes en stationnement. Enfin, la largeur des rues et l'environnement des trottoirs n'invitent pas à la marche.

Depuis 2012, et au moins pour la prochaine décennie, le PMAD de la CMM¹² exerce une influence majeure sur la transformation du territoire lavallois. En effet, le PMAD fixe des objectifs de densité importants en bordure des corridors de transport en commun structurants et à proximité des stations de métro et des gares existantes et projetées afin que ces endroits évoluent selon des principes TOD (*transit-oriented development* – *aménagement axé sur le transport en commun*).

La mobilité

Un réseau routier bien hiérarchisé

Comme Laval a été aménagée à l'ère de l'automobile, la facilité de s'y déplacer en voiture et de stationner celle-ci est relevée comme une des principales caractéristiques du territoire par ses citoyens et ses visiteurs¹³.

Les plus grands axes routiers, les autoroutes, constituent le réseau routier primaire et relèvent du ministère des Transports du Québec. Celui-ci s'occupe de la gestion de 54 kilomètres d'autoroutes au total, uniquement sur le territoire lavallois. Pas moins de cinq autoroutes traversent ce dernier ou le parcourent. Dans l'axe nord-sud, on en compte quatre: A-13 (autoroute Chomedey), A-15 (autoroute des Laurentides), A-19 (autoroute Papineau) et A-25 (autoroute Louis-H.-La Fontaine). Les A-15 et A-25, sont les seules autoroutes qui relient directement la Rive-Sud à la Rive-Nord. L'A-19 aboutit au boulevard Dagenais, qui devient l'avenue Papineau (route 335), qui mène, elle, jusqu'au pont Athanase-David, sur la rivière des Mille Îles.

Un projet de prolongement de cette autoroute jusqu'à l'autoroute 640, dans Bois-des-Filion, est actuellement à l'étude. Le territoire lavallois est traversé, de l'A-15 à l'A-25, par un seul axe autoroutier est-ouest, l'autoroute 440.

Le territoire est donc relativement bien desservi par le réseau autoroutier qui a favorisé son développement industriel, commercial et résidentiel, mais aussi celui, plus récent, des municipalités plus au nord, vers lesquelles les autoroutes se poursuivent. En contrepartie, la congestion aux heures de pointe est aujourd'hui notoire sur tout le parcours de ces autoroutes dans Laval, et ces voies sont devenues des sources reconnues de pollution atmosphérique, lumineuse et sonore.

Le réseau routier secondaire comprend des routes nationales de responsabilité provinciale (les routes 125, 33, 117 et 148) et les grandes artères municipales. Ce réseau s'est construit à partir d'un chemin de ceinture de l'île et de chemins de rangs et de montées, de sorte qu'il forme une grille à peu près orthogonale.

Le réseau tertiaire, les rues collectrices et locales des différents quartiers, suit des patrons différents selon l'époque de sa construction, mais généralement et particulièrement au cours des 40 dernières années, les trames locales ont été conçues pour décourager la circulation de transit et la vitesse des automobiles et assurer la quiétude des unités de voisinage. Cependant, ces trames de rues en boucles et en cul-de-sac ont pour conséquence de réduire la connectivité du réseau, de rallonger et de décourager les déplacements actifs des piétons et des cyclistes, vers les points de services locaux pourtant situés à une faible distance à vol d'oiseau.

Le transport ferroviaire pour les personnes et les biens

Deux chemins de fer servent au transport des marchandises et traversent l'île Jésus, dans l'axe nord-sud pour l'un et du centre vers l'est pour l'autre.

Deux lignes de train de banlieue de l'Agence métropolitaine de transport desservent et traversent l'île : celle de Deux-Montagnes, située à l'extrémité ouest de l'île, et celle de Saint-Jérôme, qui passe au cœur de l'île. Ces deux lignes permettent aux Lavallois de rejoindre le centre-ville de Montréal en moins d'une heure. Au total, cinq gares sont situées sur le territoire de Laval :

- Île-Bigras et Sainte-Dorothée, sur la ligne Deux-Montagnes;
- De la Concorde, Vimont et Sainte-Rose sur la ligne Saint-Jérôme.

Des transports en commun qui s'améliorent

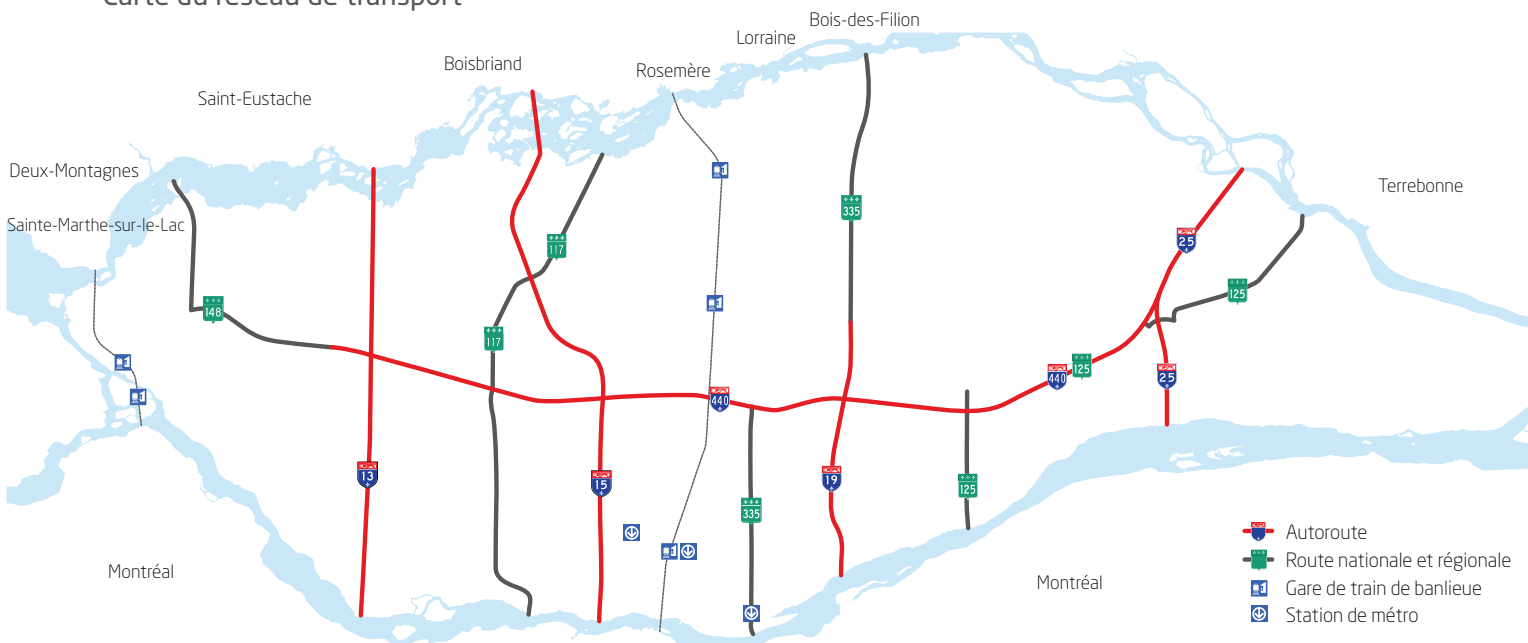
La Société de transport de Laval (STL) fournit un service de transport en commun par autobus et de transport adapté sur l'île Jésus et jusqu'à certaines destinations sur l'île de Montréal. À Laval même, de nombreux trajets d'autobus assurent la connexion avec les trains de banlieue et avec le métro de Montréal aux stations Cartier, de la Concorde et Montmorency. Cette dernière station permet également d'accéder à des lignes d'autobus du Conseil intermunicipal de transport Laurentides et de la Municipalité régionale de comté (MRC) des Moulins. L'enquête Origine-Destination 2013, menée à l'automne 2013 auprès de 78 831 ménages, trace un portrait des déplacements effectués par les résidents de la région métropolitaine de Montréal, tous modes de transport confondus.

On y note entre autres une croissance de la part de marché des transports collectifs à destination du centre-ville de Montréal et de Laval. Cette augmentation est probablement attribuable en grande partie à l'arrivée du métro à Laval en 2007.

Par ailleurs, le taux de croissance des déplacements effectués en transport collectif entre 2008 et 2013 est plus élevé pour les résidents de Laval et des banlieues Nord et Sud (27,8 %, 33,3 % et 22,2 % respectivement) que pour ceux de l'île de Montréal (5,7 %) et de Longueuil (4,2 %) ¹⁴.

Les autobus de la STL sont principalement utilisés par les jeunes, puisque 54 % de la clientèle de la STL est âgée de 25 ans et moins. La majorité des passagers utilisent le transport en commun pour se rendre au travail ou aux institutions d'enseignement.

Carte du réseau de transport



Vers une mobilité durable

Partout dans le monde, un modèle de développement urbain axé uniquement sur les déplacements automobiles n'est plus considéré comme viable. Dans cette mouvance, la Ville de Laval a présenté, en 2011, le document de consultation du Plan de mobilité durable et a adopté, en 2013, son Plan de mobilité active.

On y trouve les objectifs qu'envisagent la Ville et la STL et de nombreuses actions à entreprendre pour les atteindre, notamment :

- réduire, d'ici 2031, de 50% les émissions de gaz à effet de serre (GES) par habitant liées au transport. Les déplacements sont responsables de 57% des émissions de GES à Laval¹⁵;
- électrifier le parc d'autobus de la STL, électrifier les trains de banlieue et déployer sur le territoire des bornes pour le chargement des autos électriques (100 bornes publiques);
- développer les pôles d'emplois de Laval pour limiter la croissance des mouvements pendulaires vers Montréal;
- doubler la part modale du transport actif pour qu'elle atteigne 14% en 2031;
- mettre au premier plan les déplacements à pied et à vélo dans la planification de nouveaux quartiers et le réaménagement des rues existantes;
- trouver une solution pour intégrer les aides à la mobilité motorisées sur la voie considérant qu'elles seront de plus en plus utilisées par la population vieillissante et favoriser l'accessibilité universelle.

Parmi les réalisations, on peut citer :

- les huit stations d'autopartage Communauto du territoire;
- une réduction considérable des émissions de CO₂, soit de 875 tonnes par année depuis 2008, en faisant fonctionner tous les véhicules de la STL au biodiesel B5;
- l'arrivée en 2012 du premier autobus 100% électrique.

Les 10 prochaines années seront cruciales pour la STL tout autant que pour la ville de Laval. Les engagements pris par la STL et la Ville décrits dans le Plan de mobilité durable tant à l'égard de l'offre de service que de la synergie à resserrer entre le transport collectif et le développement urbain nécessiteront des actions concertées et une volonté ferme de faire de Laval un milieu moins dépendant de l'automobile. Car encore, à l'heure actuelle, l'automobile constitue le principal moyen de déplacement aux heures de pointe; sa part modale est d'environ 75%, alors que celle du transport en commun n'est que d'environ 7%.

Puisque la population de Laval est en croissance de même que sa densification et que l'emploi s'y développe de plus en plus, les défis ne manquent pas. Le modèle de desserte, très orienté vers les liens avec Montréal, devra évoluer vers une organisation qui tient davantage compte de la dynamique des déplacements propre à Laval, car les déplacements internes y sont en augmentation.

À ce point de vue, la STL entreprendra une révision en profondeur de son réseau afin de définir une nouvelle structure de desserte pour les horizons temporels 2016, 2021 et 2031.

Un réseau cyclable principalement récréatif

Le réseau cyclable de Laval, d'une longueur de 175 kilomètres, est composé de bandes cyclables (44 %), de pistes cyclables en site propre (40 %), de chaussées désignées (1,4 %) et de pistes polyvalentes pour les piétons et les vélos (2 %) qui ne sont pas toutes interreliées. Ce réseau est essentiellement utilisé à des fins récréatives, très peu de gens utilisant le vélo comme moyen de transport utilitaire; d'ailleurs, les principaux générateurs d'achalandage (écoles, lieux d'emploi, pôles commerciaux) y sont mal desservis.

Des voies piétonnes peu fréquentées

Au total, la ville compte plus de 1 050 kilomètres de voies piétonnes (tous types confondus), mais les Lavallois se déplacent à pied sur de très courtes distances. On observe que leurs déplacements à pied font moins de 2 kilomètres dans une proportion de 95 %.

Plusieurs quartiers résidentiels sont dépourvus de trottoirs. Les piétons y marchent dans la rue, ce qui peut entraîner un sentiment d'insécurité chez certaines personnes, les décourager de la marche à pied et ainsi les priver d'une activité physique de base¹⁶.

Entre 35 % et 40 % des Lavallois travaillent à Laval, ce qui met de plus en plus de pression pour améliorer la mobilité de ceux-ci. Le développement du transport en commun et la mobilité active, incluant les pistes cyclables et les trottoirs, représentent un défi de taille.

Les éléments qui augmenteraient le sentiment d'appréciation des Lavallois sont dans les proportions suivantes :

21 % des Lavallois mentionnent spontanément l'amélioration du transport en commun (fréquence et coût).

17 % des Lavallois parlent plus précisément du manque d'accessibilité aux transports en commun en dehors des heures de pointe, tout particulièrement les jeunes âgés de 18 à 34 ans (25 %).

Source : Zins Beuchesne et associés. Sondage auprès des Lavallois sur leurs satisfaction et fierté de vivre à Laval ainsi que leurs perceptions et image de Laval, automne 2014, n=500 répondants.

Mobilité active en été

Une forte proportion des répondants ont mentionné ne jamais marcher ou utiliser un vélo ou un article de sport à roulettes pour effectuer certains déplacements utilitaires à cause du manque d'aménagement de trottoirs ou de voies cyclables (29 %) ou à cause de la trop grande distance de leurs déplacements (25 %). Pour inciter les gens à marcher ou à utiliser davantage le vélo, la mise en place de trottoirs ou de pistes multifonctionnelles continues est souhaitée.

71 % des Lavallois optent entre autres pour le déplacement à pied pour se rendre à un commerce.

50 % optent aussi pour le vélo ou le patin à roues alignées pour se rendre à un commerce.

Source : Zins Beuchesne et associés. Sondage sur la mobilité des Lavallois, printemps 2014, n=1 533 répondants.

Le cadre patrimonial

Les patrimoines naturel et bâti d'un territoire lui confèrent son caractère propre. La conservation et la connaissance de ce patrimoine forgent l'identité de la communauté.

La maison André-Benjamin-Papineau, située dans le quartier Chomedey, est protégée en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel du Québec. C'est aujourd'hui un bien culturel du patrimoine québécois et une galerie d'art. Achevée en 1830, elle est l'exemple typique d'une maison rurale de la première moitié du XIX^e siècle.

En plus de la maison André-Benjamin-Papineau, cinq autres bâtiments sont classés immeubles patrimoniaux : l'église Sainte-Rose-de-Lima, la maison Charbonneau, la maison Joseph-Labelle, la maison Pierre-Paré et la maison Therrien¹⁷.

Il subsiste aussi plusieurs bâtiments anciens témoignant des anciens villages et des campagnes de l'île Jésus. La réglementation d'urbanisme comporte des dispositions visant à conserver le caractère des plus remarquables de ces lieux. Cinq ensembles patrimoniaux à caractère urbain sont ainsi protégés, soit ceux de Sainte-Rose, de Saint-Vincent-de-Paul, du Village Saint-Martin, de Sainte-Dorothée et celui qui se trouve à proximité de l'intersection des boulevards Saint-Elzéar et des Laurentides. Trois territoires patrimoniaux à caractère rural sont aussi visés, soit ceux du boulevard des Mille-Îles/terrasse Coutu, du boulevard des Mille-Îles et de l'avenue des Perron.

Vers une occupation écoresponsable du territoire

La compréhension actuelle de la nécessité de respecter l'environnement et de mener la lutte aux changements climatiques conduit à modifier les pratiques d'aménagement. Il faut aussi souligner que l'engagement et la volonté des citoyens par rapport à l'environnement sont en croissance partout. Les Lavallois se sentent de plus en plus interpellés par les questions de changement climatique, de pollution, de protection des milieux naturels¹⁸ et les gouvernements emboîtent le pas.

En 2011, la Ville de Laval s'est dotée d'une politique d'urbanisme durable qu'elle a nommée *ÉvoluCité*¹⁹. Par cette politique, elle prenait quatre engagements :

- Coordonner l'urbanisme durable à Laval;
- Planifier en priorité le développement des secteurs clés de la ville;
- Investir dans le domaine public;
- Intégrer les citoyens et les partenaires dans la démarche.

En 2015, la Ville de Laval entame la révision de son schéma d'aménagement.

La gestion écologique de l'eau

Un des secteurs dans lesquels la Ville est appelée à investir de façon musclée au cours des prochaines années est celui de ses infrastructures de gestion des eaux usées. Laval fournit une eau potable de grande qualité aux foyers grâce à ses trois stations de production d'eau potable et à son réseau d'aqueduc. Ses trois usines d'épuration des eaux usées sont performantes en regard de la qualité de l'eau rejetée dans les rivières. Cependant, il arrive que le réseau d'égouts, qui compte des égouts combinant les rejets sanitaires et les eaux de pluie, les stations de pompage ou la station d'épuration atteignent leur comble. En temps de pluie ou de fonte de la neige, des débordements peuvent survenir et c'est alors que de l'eau contaminée est rejetée dans les cours d'eau. Ce phénomène est appelé surverse.

Le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques a récemment resserré les règles afin de contenir les surverses et de protéger la qualité de l'eau des rivières. Depuis avril 2014, aucun nouveau projet d'aménagement ou de réaménagement de terrain ne doit entraîner une augmentation de surverse. Celle-ci peut découler d'une hausse du nombre de logements et de l'accroissement des rejets sanitaires ou d'une diminution de la capacité du sol à absorber l'eau de pluie et l'accroissement de l'apport d'eau de pluie à la suite de la construction de rues, de bâtiments, de surfaces de stationnement, etc.

Parallèlement, la Ville de Laval a adopté, conformément aux politiques et à la réglementation provinciale, plusieurs mesures qui vont lui permettre de mieux gérer l'eau. Elle n'autorise plus de remblai, de déplacement ou de canalisation de cours d'eau à des fins résidentielles.

La Ville s'active à mettre à jour les plans directeurs qui vont permettre une meilleure gestion des surverses. À cet effet, les plans directeurs des égouts sont prioritaires puisqu'ils n'ont pas été revus depuis le début des années 2000. La Ville prévoit devoir investir des centaines de millions de dollars pour que ses infrastructures satisfassent aux normes.

La densification de l'occupation du territoire dans certains secteurs de la ville, recherchée par le PMAD pour optimiser l'occupation du territoire y est intimement liée.

La gestion des matières résiduelles

La Ville de Laval a mis sur pied plusieurs initiatives vertes au cours des dernières années dans le but d'offrir un cadre de vie attrayant à ses habitants et de protéger les milieux naturels présents sur son territoire. Comme une famille lavalloise produit environ une tonne de déchets par an, il est primordial pour la Ville de s'assurer de leur bonne gestion. Pour ce faire, cette dernière projette de réviser et de mettre en œuvre son projet de Plan de gestion des matières résiduelles 2012-2017 (PGMR).

Grâce à ce plan, la Ville de Laval compte faire passer le taux de matières résiduelles transformées de 35 % en 2012 à plus de 60 % à l'échéance. Pour cela, le projet de plan prévoit 41 mesures, dont l'implantation d'un centre de compostage capable de traiter 50 000 tonnes de matières par année, en plus d'un centre de biométhanisation d'une capacité de traitement annuel de 65 000 tonnes de matières.

Le PGMR s'inscrira dans le cadre de la mise en œuvre du Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles de la CMM, qui est présentement en révision. Ce Plan métropolitain tire ses objectifs, dont la récupération de 70 % des matières recyclables et de 60 % des matières organiques, de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles (PQGMR).

Grâce à la distribution massive de bacs roulants en 2008 à l'ensemble des ménages de Laval, le taux de détournement des matières recyclables a atteint 64 % en 2011.

La collecte de matières organiques est offerte dans les quartiers de Sainte-Rose (Champfleury), de Laval-des-Rapides et de Chomedey, où elle couvre plus de 6 500 ménages. En 2011, le taux de récupération des matières organiques dans les secteurs servis était de 61 %, taux supérieur à l'objectif de récupération fixé par la PQGMR. Avec le PGMR, la Ville a l'intention d'implanter la collecte de matières organiques dans toutes les habitations de huit logements et moins sur son territoire²⁰.

NOTRE TERRITOIRE

Les grands constats

Une nature bien présente mais à protéger

La nature occupe une part importante du territoire de la ville de Laval. Que ce soit sous forme de cours d'eau intérieurs, de rivières, de bois ou de milieux humides, la nature lavalloise côtoie tant le milieu agricole que le milieu urbain. Cependant, malgré des législations qui protègent certaines aires, la nature lavalloise recule, et le couvert d'arbres diminue. Ce recul est d'autant plus inquiétant que le nouveau PMAD fixe des objectifs de protection d'aires naturelles élevés. Ces exigences nécessiteront des actions considérables de la part de la Ville.

Des activités agricoles à accroître

Bien que le tiers de la superficie de Laval soit protégé en vertu de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles, la superficie des terres en culture peut s'accroître tout en préservant les fonctions écologiques du milieu. Cette sous-utilisation est attribuée à un morcellement foncier et à la présence de terres en friche. Pour optimiser l'usage de ce territoire, ainsi que pour le protéger et le mettre en valeur, la Ville de Laval est à élaborer un plan de développement de la zone agricole qui va permettre entre autres la remise en culture de certaines terres agricoles.

Une ville fonctionnelle en changement

Le territoire urbain de Laval se caractérise par un fonctionnalisme traditionnel, c'est-à-dire une ségrégation des fonctions prononcée et typique des banlieues. Il est également mal organisé : les aménagements ne concordent pas toujours avec les usages. Cependant, l'arrivée du PMAD exercera une influence majeure sur la transformation du territoire lavallois. Par ailleurs, l'élaboration d'un nouveau schéma d'aménagement et de développement va palier le manque de planification et de design urbain qu'a connu la ville dans les dernières décennies. À cet égard, l'aménagement de plusieurs grandes artères, comme les boulevards des Laurentides et Curé-Labelle, devra être revu afin qu'elles soient intégrées de façon plus harmonieuse dans l'environnement urbain.

Une mobilité en transformation

Aménagée à l'ère de l'automobile, la ville de Laval a comme particularité la facilité qu'elle offre de s'y déplacer en voiture et de s'y stationner. Son réseau routier est important et bien hiérarchisé, bien que la congestion soit un problème de plus en plus important aux heures de pointe. Alors que la conception des trames locales assure une certaine quiétude dans les quartiers, elle rallonge et décourage les déplacements à pied ou en vélo. Les voies piétonnes restent peu fréquentées, et le réseau cyclable est principalement récréatif. Cependant, l'offre de transport collectif s'améliore, et l'arrivée du métro, en 2007, a eu un impact positif sur l'utilisation du transport en commun. Ainsi, la croissance démographique sur le territoire lavallois, le vieillissement de la population, les préoccupations grandissantes en matière d'environnement et l'inclusion sociale viendront entre autre transformer peu à peu le territoire et les besoins de la clientèle utilisant le transport en commun.

Un patrimoine villageois

Le cadre bâti et reconnu de Laval en est un de campagnes et de villages. La ville compte six bâtiments classés immeubles patrimoniaux et cinq ensembles à caractère urbain protégés. Elle comporte également trois territoires à caractère rural protégés. Cependant, son patrimoine immobilier est vieillissant et doit être mieux protégé, mis en valeur et requalifié.

Une gestion du territoire qui tend vers l'écoresponsabilité

Grâce à sa politique d'urbanisme durable, *ÉvoluCité*, la Ville de Laval a mis en pratique plusieurs plans pour s'assurer de la gestion écoresponsable de son territoire. Ainsi, le projet de Plan de mobilité durable, le Plan de mobilité active, la Politique de conservation et de mise en valeur des milieux naturels d'intérêt et le Plan de gestion des matières résiduelles regroupent des objectifs qui aideront Laval à devenir une ville plus verte. La gestion des eaux usées reste un des domaines dans lesquels la Ville devra le plus investir au cours des prochaines années, particulièrement en raison des problèmes de surverse, puisque tant que ces travaux liés entre autres aux eaux usées ne seront pas réalisés, l'occupation du territoire pourrait être retardée. De même, l'augmentation des transports actifs et collectifs et la gestion des matières organiques demeurent des défis de taille pour Laval.

NOTRE COLLECTIVITÉ



L'évolution démographique

La croissance de la population se poursuit

Depuis sa fondation, en 1965, Laval connaît une croissance constante. Entre 2006 et 2011, sa population s'est accrue de 8,9%, comparativement à une croissance de 5,9% pour le Québec²¹. La population de Laval a atteint 420 870 habitants en 2014²².

L'Institut de la statistique du Québec (ISQ) prévoit qu'entre 2011 et 2036 la population lavalloise augmentera de 31 %, soit le taux le plus élevé de la province, à égalité avec la région de Lanaudière. En comparaison, la population de l'ensemble du Québec ne devrait augmenter que de 17,3% durant la même période. L'accroissement migratoire (provenant d'autres régions du Québec ou de l'extérieur du Québec) devrait être la principale source de croissance démographique de Laval.

TABLEAU 1
Population projetée selon les scénarios de référence,
faible et fort, Laval, 2011-2036

Année	SCÉNARIO DE PROJECTION		
	Référence	Faible	Fort
2011	406 100	406 100	406 100
2016	435 200	434 300	436 500
2021	463 000	456 800	471 500
2026	488 900	474 200	508 600
2031	511 800	487 100	542 900
2036	530 800	495 300	573 400

Source : Institut de la statistique du Québec, Perspectives démographiques du Québec et des régions, 2011-2061, édition 2014.

Une proportion plus élevée de jeunes que la moyenne québécoise, relativement moins de personnes en âge de travailler et une plus forte proportion d'aînés.

En 2011, le pourcentage de la population âgée de 65 ans et plus était de 15,6 % à Laval, comparativement à 14,8 % au Québec.

Les 15 à 64 ans (population en âge de travailler) comptaient alors pour 67,2 % de la population de Laval comparativement à 68,5 % pour le Québec.

Enfin, les jeunes de 0 à 14 ans constituaient 17,3 % de la population de Laval, comparativement à 16,7 % pour le Québec.

En 2011, l'âge médian des Lavallois était de 40,9 ans, comparativement à 41,9 ans pour l'ensemble du Québec²³.

Selon l'ISQ, entre 2011 et 2036, le nombre de personnes de 65 ans et plus devrait augmenter de 79,8 % pour s'établir à 126 000. Au cours de la même période, les Lavallois de 80 ans et plus verront leur nombre augmenter de 167,6 % pour atteindre 44 700 personnes. En 2036, le nombre de personnes de 65 ans et plus dépassera celui des jeunes de moins de 20 ans.

Il importe de rappeler que cette tendance que représente le vieillissement de la population est généralisée à l'échelle provinciale. Comparativement, la baisse du poids démographique du groupe des 20-64 ans, d'où proviennent la majorité des personnes actives sur le marché du travail, sera en 2036, moins prononcée à Laval (perte de 7,6 points de pourcentage) que dans l'ensemble du Québec (perte de 9,1 points de pourcentage).

TABLEAU 2
Évolution attendue de la population lavalloise par groupes d'âge de 2011 à 2036

	Population		Poids démographique (% de la population totale)	
	2011	2036	2011	2036
0-19 ans	95 500	120 900	24 %	23 %
20-64 ans	248 200	283 800	61 %	53 %
65 ans et plus	62 400	126 000	15 %	24 %
80 ans et plus	16 700	44 700	4 %	8 %

Source : Institut de la statistique du Québec, Perspectives démographiques du Québec et des régions, 2011-2061, édition 2014.

Si la région de Montréal affronte l'enjeu de rétention des familles, la région de Laval tire profit de ce bilan migratoire et enregistre un vieillissement projeté de la population plus lent que celui de l'ensemble du Québec. Cette projection n'en demeure pas moins préoccupante. Car le vieillissement de la population se traduira par une augmentation du taux de dépendance de celle-ci à l'égard des différents organismes d'aide et de bénévolat, par un accroissement de la cotisation demandée aux contribuables pour maintenir les programmes publics essentiels et assurer un niveau de vie décent à l'ensemble de la population et, peut-être, par une perte d'attrait du territoire pour les employeurs privés.

Plus de familles nombreuses que dans l'ensemble du Québec

Selon l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) de 2011, Laval comptait 112 880 familles²⁴. Précisément, il s'agit ici de citoyens vivant en couple avec ou sans enfants. Cela représente une augmentation de 6,7 % par rapport à 2006.

Les familles sans enfants comptent pour 35,4 % des familles lavalloises contre 42,2 % pour le Québec. Les familles qui ont 1 enfant constituent 27,6 % des familles lavalloises (27 % pour le Québec). Les familles comportant 2 enfants forment 26,6 % des familles lavalloises (22,2 % pour le Québec). Enfin, les familles de 3 enfants et plus représentent 10,4 % des familles lavalloises (8,6 % pour le Québec)²⁵.

Le revenu médian des familles lavalloises, en couple ou monoparentales, avec ou sans enfant à la maison, est supérieur au revenu médian de la population de la région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal.

TABLEAU 3
Revenus des familles, Laval et RMR de Montréal en 2011

Revenus des familles		
	Ville de Laval	RMR de Montréal
Revenu médian de l'ensemble des familles avec ou sans enfant à la maison	75 020 \$	70 794 \$
Revenu médian de la famille comptant un couple et au moins un enfant à la maison	92 224 \$	90 630 \$
Revenu médian de la famille monoparentale comptant au moins un enfant à la maison	50 599 \$	45 028 \$

Source : Enquête nationale auprès des ménages (ENM). Produits de données, Laval, 2011

Une population majoritairement d'expression française et une proportion relativement forte d'allophones

En 2011, à Laval, 7 % de la population a déclaré l'anglais comme unique langue maternelle, 60,8 %, le français et 28,5 %, une autre langue maternelle. En comparaison, à l'échelle de la province, ces pourcentages étaient de 7,7 % pour l'anglais, 78,1 % pour le français et de 12,3 % pour une autre langue²⁶.

TABLEAU 4
Nombre de personnes allophones à Laval en 2013

Langue non officielle parlée à Laval (2013)	Nombre de personnes
Arabe	22 260
Italien	16 810
Grec	14 025
Espagnol	11 450
Arménien	5 235

Source : Pitney Bowes, 2013 to 2023 Estimates and Projections – Canada FSA

La petite enfance

Au cours de l'année scolaire 2011-2012, un portrait du développement des enfants lavallois inscrits à la maternelle a été dressé. Selon l'Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle 2012, les enfants lavallois sont nés à l'extérieur du Canada dans une plus grande proportion que ceux de l'ensemble du Québec (7 % versus 6 %), en conséquence, les enfants sont proportionnellement moins nombreux à avoir au moins le français comme langue maternelle (52 % versus 78 %). Cela soulève plusieurs grands défis, entre autres d'accompagnement de l'enfant ainsi que des membres de sa famille.

Une immigration importante

Le poids démographique des immigrants à Laval est passé de 20 % en 2006 à 25 % en 2011. Aujourd'hui, plus de 102 000 personnes immigrantes demeurent à Laval. En comparaison, Montréal comptait 846 600 immigrants en 2011, ce qui représente 22,6 % de l'ensemble de la région métropolitaine de recensement (RMR)²⁷. Un peu plus de 8 % des personnes immigrantes admises au Québec entre 2002 et 2011 et présentes dans la province résidaient à Laval en janvier 2013²⁸. En comparaison, 16,3 % des personnes immigrantes résidaient à Montréal en 2011²⁹.

Les données du tableau 5 confirment que la population immigrante se concentre dans les quartiers centraux situés au pied des ponts qui relient Laval et Montréal et que Chomedey se distingue de l'ensemble de la ville par une proportion d'immigrants supérieure à la moyenne.

TABLEAU 5
Secteurs lavallois avec le plus d'immigrants en pourcentage de population totale (2011)

Secteurs	Répartition
Chomedey	36 %
Laval-des-Rapides	26 %
Sainte-Dorothée	25 %
Pont-Viau	23 %
Duvernay	23 %
Laval-Ouest	16 %
Sainte-Rose	16 %

Source : CRÉ de Laval

La répartition de la richesse et la distribution de la pauvreté

Les revenus des ménages lavallois sont légèrement plus élevés que ceux des ménages montréalais ou de l'ensemble de la province. Cependant, la ville fait face à une croissance du nombre de personnes en situation de faible revenu.

TABLEAU 6
Répartition par tranches de revenu des ménages,
Laval et le Québec, en 2013

Revenu des ménages	Laval Ménages (%)	Le Québec Ménages (%)
Moins de 20 000 \$	9%	14%
20 000 \$ - 39 999 \$	18%	21%
40 000 \$ - 59 999 \$	20%	20%
60 000 \$ - 79 999 \$	17%	16%
80 000 \$ - 99 999 \$	13%	11%
100 000 \$ - 119 999 \$	6%	5%
120 000 \$ - 139 999 \$	5%	4%
140 000 \$ - 159 999 \$	4%	3%
160 000 \$ - 179 999 \$	3%	2%
180 000 \$ - 199 999 \$	2%	2%
200 000 \$ et plus	3%	2%

Source : Institut de la statistique du Québec

Dans les quartiers centraux au sud de Laval, on trouve une proportion importante de familles à faible revenu, de familles monoparentales et d'enfants de moins de six ans vivant en situation de pauvreté. Cette réalité est particulièrement inquiétante, puisqu'elle touche près d'un enfant sur quatre. Les personnes vivant seules, spécialement les aînés, font également partie des groupes vulnérables fortement représentés dans ces quartiers. Enfin, une proportion importante de personnes immigrantes, notamment de nouveaux arrivants susceptibles de vivre de grandes difficultés économiques, sociales et personnelles dans leur parcours migratoire, se trouvent également dans ces mêmes quartiers.

De nombreux ménages font ainsi face à des conditions de vie difficiles. Par ailleurs, la mobilité résidentielle (le fait de déménager au moins une fois entre deux recensements quinquennaux) est plus élevée dans les quartiers défavorisés que dans le reste de Laval, ce qui en influence la dynamique de la vie sociale et communautaire.

La lutte contre la pauvreté et l'exclusion

Sur le plan du territoire, plusieurs modes de concertation et de développement des communautés ont été élaborés et sont mis en place afin d'augmenter la capacité d'action des individus et des collectivités. Les objectifs sont entre autres de miser sur des services sociaux et de santé de proximité et de les adapter aux besoins des populations vulnérables, de consolider les actions en matière de sécurité alimentaire et, enfin, de faire la promotion de saines habitudes de vie³⁰.

Laval peut compter sur quelque 140 organismes communautaires actifs dans de multiples domaines et qui s'investissent dans l'offre de services aux citoyens : dépannage et entraide, développement social, sécurité alimentaire, etc.

Ces organismes sont présents dans tous les quartiers, mais plus particulièrement dans ceux qui sont le plus densément peuplés et défavorisés. Dans ces quartiers, les organismes font face à des besoins grandissants et à une complexification des problématiques sociales.

Afin d'améliorer les conditions de vie des résidents de secteurs fortement défavorisés, des démarches de revitalisation urbaine intégrée (RUI) sont actuellement en cours dans Chomedey, Place-Saint-Martin et Pont-Viau³¹. Ces démarches sont financées par la Ville de Laval et plusieurs partenaires gouvernementaux et institutionnels.

À l'avenir, plus de diversité et plus d'inégalités rendront les besoins sociaux moins homogènes et les attentes plus différenciées. La collectivité devra s'adapter à la complexité des changements sociaux, en plus de faire face aux situations problématiques dont l'ampleur s'accroît avec la taille de la municipalité : itinérance, poches de dévitalisation, exclusion sociale, analphabétisme, etc.

Le soutien aux populations les plus vulnérables

Laval contribue directement au développement de la solidarité et de l'inclusion sociale en assurant une accessibilité à tous les citoyens à la pratique de sports, de loisirs et à la culture. Par ce biais, la Ville favorise notamment l'intégration des nouveaux arrivants et concourt à la revitalisation sociale.

Avec ses partenaires sociaux, communautaires et publics, la Ville de Laval se donne des objectifs, en partage la responsabilité et optimise les ressources de la communauté. Ces acteurs sont des interlocuteurs importants pour ce qui est des liens avec les institutions gouvernementales et privées entre autres pour le soutien aux aînés, l'accueil de la population immigrante, la pauvreté et le logement.

Le soutien aux aînés

À Laval, on dénombre plus de 85 organismes se trouvant au cœur de l'intervention auprès des aînés et œuvrant à l'échelle locale et régionale. Les services offerts par l'ensemble des ressources communautaires et institutionnelles sont nombreux et variés et concernent les besoins tant matériels que sociaux.

La population aînée, dont la croissance se poursuivra au cours de la prochaine décennie, représentera 27 % de la population et posera des défis entre autres sur le plan du transport, de l'habitation, des loisirs, etc. Mais surtout, l'impact sur l'organisation des soins de santé et leur accessibilité sera nécessairement important. Ce qui signifie que les organismes communautaires de la ville de Laval seront forcément interpellés pour mettre en place des services de façon accrue.

En février 2014, la Ville de Laval adoptait son plan d'action Municipalité amie des aînés (MADA). Avec la contribution de ses différents partenaires communautaires et institutionnels, le plan d'action MADA favorise l'intervention globale et intégrée des différents partenaires afin d'offrir un environnement favorable aux aînés adapté à leurs besoins et à leurs caractéristiques, tout en encourageant leur participation et leur inclusion dans la communauté.

Tout comme dans les autres régions urbaines du Québec, les aînés lavallois vivent avec une certaine précarité financière et un accès plus difficile au logement. Ils ont besoin de lieux accessibles ainsi que des services et des loisirs abordables, à proximité de leur logis. De même, l'accès aux soins de santé doit être facilités.

Dans l'optique de faciliter le déplacement des personnes âgées, la Société de transport de Laval accorde la gratuité du transport en tout temps aux personnes de 65 ans et plus.

La prévention des abus et le sentiment de sécurité représentent des défis importants pour les personnes de ce groupe d'âge. Ainsi, la Ville de Laval et ses partenaires doivent mettre en place des mesures pour briser la solitude, valoriser le rôle des aînés et assurer la poursuite de leurs activités.

L'accueil de la population immigrante

Comme la ville de Laval est devenue un choix résidentiel de premier établissement au Québec, un de ses grands défis territoriaux est étroitement lié à sa capacité à attirer, à intégrer et à retenir la population immigrante. Par ailleurs, cette population est hétérogène, et le degré de précarité de ses conditions de vie varie beaucoup. L'engagement, la mobilisation et l'harmonisation des actions du milieu, à l'aide d'une approche intégrée et complémentaire, apparaissent nécessaires afin d'assurer une cohérence des efforts et des interventions liés à l'immigration à Laval³⁴.

À ce sujet, la Ville de Laval s'est dotée, dès 1993, d'une orientation municipale en matière de relations interculturelles intitulée Ensemble à Laval. Cette orientation visait à favoriser l'accès aux services, ainsi que l'adhésion et la participation des personnes de toutes cultures à la vie de la communauté lavalloise. Actuellement, l'orientation Ensemble à Laval fait l'objet d'une démarche d'actualisation, et de grands principes directeurs dicteront l'approche municipale à l'égard de l'établissement des immigrants sur le territoire.

Le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI) du gouvernement du Québec reconnaît et soutient financièrement trois organismes: deux qui ont pour mandat d'accompagner les nouveaux arrivants dans leur établissement à Laval, et un qui les accompagne dans leur qualification et leur recherche d'emploi.

Depuis plusieurs années, la Ville de Laval se joint au MIDI de même qu'à des partenaires institutionnels afin de soutenir des projets répondant aux enjeux lavallois définis en matière d'accueil des nouveaux immigrants.

Le logement

Près de 3 ménages lavallois sur 5, soit 58 %, sont propriétaires de leur logement et un peu plus de 2 sur 5 d'entre eux, soit 42 %, sont locataires. Approximativement la moitié (48 %) des Lavallois habite dans une maison unifamiliale.

Par ailleurs, près du tiers des ménages locataires (ou près de 15 % de l'ensemble des ménages) consacre plus de 30 % de ses revenus au logement³².

La pénurie de logements locatifs à Laval est une des plus importantes de la région métropolitaine, ce qui crée une pression additionnelle sur les groupes les plus vulnérables (familles monoparentales, nouveaux arrivants, aînés, jeunes, personnes en situation d'itinérance, etc.). La proportion de logements sociaux ou abordables est faible, particulièrement à proximité des services et du transport collectif. Il est aussi impossible de connaître le nombre de logements adaptés pour les personnes vivant avec un handicap, toutefois les besoins pour ceux-ci sont criants³³.

La santé

Une population qui perçoit que son état de santé est moins bon que celui de la moyenne des Québécois

De manière générale, les Lavallois perçoivent leur état de santé physique et mentale, incluant leur niveau de stress, légèrement moins bon que l'ensemble des Québécois³⁵.

Plus de la moitié des Lavallois (52 %) affirme faire de l'embonpoint ou être obèse, comparativement à 51 % de l'ensemble des Québécois.

Moins de la moitié (43 %) des Lavallois fait de l'activité physique durant ses loisirs ou est modérément active, contre 50 % de l'ensemble des Québécois. De plus, seulement 44 % des Lavallois consomment cinq fruits ou légumes ou plus par jour, comparativement à 47 % des Québécois.

Par contre, 21 % des Lavallois fument actuellement tous les jours ou à l'occasion, comparativement à 22 % des Québécois, alors que 11 % font une consommation abusive d'alcool, contre 19 % de l'ensemble des Québécois.

Un réseau de la santé regroupant acteurs publics, privés et communautaires³⁶

Le tableau 7 fait un survol du réseau de la santé à Laval.

Deux données indiquent que la région n'est pas autonome en ce qui a trait aux soins de santé pour sa population :

- La région de Laval dispose de 1 600 places en CHSLD, soit un taux d'hébergement de 2,4 %. Ce taux est inférieur au taux d'hébergement ciblé (2,8 %) par le ministère de la Santé et des Services sociaux;
- La moitié des Lavallois consomme ses soins et services hospitaliers à l'extérieur de Laval, entre autres dans la région de Montréal³⁷, où se trouvent des établissements de santé à proximité des ponts menant à Laval.

Selon la CRÉ, la rareté de terrains à Laval compliquera le déploiement d'une meilleure offre de services de proximité, spécialement en santé³⁸.

TABLEAU 7

Vue globale du réseau lavallois de la santé et des services sociaux³⁹

<p>Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval (CISSS de Laval)</p>	<p>Nouvelle organisation regroupant l'ensemble des établissements publics de services de santé et services sociaux du territoire. Le CISSS de Laval assume les responsabilités suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Planifier, coordonner, organiser et offrir à la population l'ensemble des services de santé et des services sociaux; ● Assurer la prise en charge de l'ensemble de la population de son territoire, notamment les clientèles les plus vulnérables; ● Assurer une gestion de l'accès simplifié aux services de santé et aux services sociaux.
<p>Centre de santé et de services sociaux de Laval</p>	<p>Offre des services et des soins à la population lavalloise et aux régions avoisinantes par l'entremise des installations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Hôpital de la Cité-de-la-Santé; ● Centre intégré de cancérologie; ● Centre ambulatoire; ● Quatre centres locaux de services communautaires (CLSC); ● Cinq centres d'hébergement; ● Deux unités de médecine familiale affiliées à l'Université de Montréal; ● Centre intégré de services de première ligne (CISPLOI).
<p>Hôpital juif de réadaptation</p>	<p>Offre à des clientèles qui présentent des incapacités découlant de problèmes de santé physique, ou de déficience physique, des services spécialisés d'adaptation, de réadaptation fonctionnelle intensive, d'intégration socioprofessionnelle, socio-résidentielle et communautaire ainsi que d'hébergement dans des ressources résidentielles non institutionnelles.</p>
<p>Centre de réadaptation en déficience intellectuelle et en troubles envahissants du développement de Laval</p>	<p>Offre des services spécialisés d'adaptation et de réadaptation à une clientèle de tous âges vivant avec une déficience intellectuelle ou un trouble du spectre de l'autisme. Offre également des services d'accompagnement spécialisé et de soutien à l'entourage de ces personnes.</p>
<p>Centre jeunesse de Laval</p>	<p>Offre aux jeunes âgés de 0 à 18 ans, ainsi qu'à leur famille, des services d'adaptation et de réadaptation psychosociale. Reçoit et traite les signalements d'abandon, de négligence et d'abus concernant les enfants de 0 à 17 ans en vertu de la Loi sur la protection de la jeunesse. À ce centre est intégré un centre de réadaptation en dépendance pour les personnes souffrant de problèmes de consommation d'alcool, de drogues ou de jeu pathologique, ainsi qu'à leur famille.</p>

Autres ressources de santé et de services sociaux

Centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) privés conventionnés

Offre de façon temporaire ou permanente :

- des services d'hébergement, d'assistance, de soutien et de surveillance;
- des services de réadaptation;
- des services psychosociaux (psychologues);
- des services infirmiers, pharmaceutiques et médicaux.

La région compte six CHSLD privés conventionnés.

Cliniques médicales

Dix-huit cliniques médicales sans rendez-vous, dont 10 groupes de médecine familiale;

Cinq cliniques médicales spécialisées détenant un permis de fonctionnement pour effectuer certaines interventions chirurgicales.

Pharmacies

Plus de 100 pharmacies communautaires.

Organismes communautaires

Prévention, entraide et sensibilisation aux problèmes sociaux.

Les principales priorités établies pour Laval en matière de santé par le gouvernement du Québec sont ⁴⁰:

- › la prévention et la gestion des maladies chroniques (cancer, diabète, maladies cardiovasculaires);
- › l'amélioration de l'accès aux services de santé de première ligne;
- › l'ajustement de l'offre de services à la diversité de la population;
- › l'amélioration et la diversification des services de soutien à l'autonomie des personnes âgées;
- › la promotion des saines habitudes de vie (lutte contre le tabagisme, nutrition et activité physique);
- › l'intervention auprès des personnes vulnérables (prévention des infections, accompagnement psychosocial, prise en charge communautaire);
- › le développement des jeunes enfants et des actions ciblées en milieu scolaire.

Créer des environnements favorables aux saines habitudes de vie

Le rôle d'une municipalité n'est pas d'offrir directement des services de santé. Cependant, ses compétences en aménagement du territoire et en loisirs en font maintenant un acteur clé. Dans les dernières années, des études scientifiques ont clairement établi un lien entre la santé des personnes et les caractéristiques de l'environnement urbain et du milieu de vie dans lequel elles évoluent. Ainsi, les milieux de vie peuvent être aménagés pour favoriser les saines habitudes de vie de la population. Parmi les actions et les aménagements municipaux qui contribuent à la santé des Lavallois, mentionnons⁴¹:

- la réduction des îlots de chaleur par la transformation des matériaux des surfaces (toits et recouvrements de sol) qui absorbent la chaleur, par l'augmentation des aires de verdure et la plantation d'arbres en milieu urbain. L'environnement urbain de Laval est actuellement propice aux îlots de chaleur⁴²;
- la lutte contre toutes les formes de pollution environnementale et la réalisation d'aménagements permettant de réduire l'exposition aux contaminants. Le territoire de Laval subit notamment des épisodes de smog en hiver liés au chauffage au bois, un élément sur lequel la Ville peut agir⁴³;
- le déploiement de réseaux de transports actifs, piétonniers et cyclables, qui encouragent l'activité physique quotidienne. Comme il a été mentionné au chapitre précédent, ces réseaux présentent des déficiences sur le territoire lavallois;
- une réglementation d'urbanisme qui favorise l'établissement de commerces d'alimentation saine dans tous les quartiers et défavorise l'implantation d'établissements servant de la malbouffe, en particulier à proximité des écoles;
- la création de jardins collectifs ou communautaires dans le but de contribuer à la sécurité alimentaire⁴⁴. La Ville de Laval soutient déjà une douzaine d'organismes qui cultivent de tels jardins;
- une offre de loisirs pour tous.

La vie communautaire

Comme démontré précédemment, la Ville de Laval s'associe étroitement à quelque 600 acteurs communautaires de la région afin d'offrir des services qui visent à répondre aux besoins actuels et futurs de l'ensemble des citoyens.

TABLEAU 8
Répartition des acteurs communautaires par domaine d'intervention

Domaine d'intervention	Nombre d'organismes (n=593)	% des organismes
Organismes sportifs	95	12 %
Organismes de loisirs	123	14 %
Organismes culturels	87	14 %
Organismes communautaires	87	19 %
Organismes de santé et de services sociaux	201	41 %
Total	593	100 %

Source : La ville de Laval, 2014

La municipalité mobilise ses propres services en culture et en loisirs pour soutenir les initiatives citoyennes et les associations locales et régionales récréatives, culturelles, sportives et communautaires.

Le Service de la vie communautaire et de la culture a pour mission de promouvoir la culture, le sport, le plein air, les loisirs et les activités liées à la vie communautaire, ainsi que d'en assurer un développement satisfaisant les besoins d'aujourd'hui et de demain des citoyens lavallois.

Afin de réaliser cette mission, la Ville a choisi d'offrir la majorité des activités du Service en partenariat avec les associations du milieu. Celles-ci assument la responsabilité de la planification et de la gestion des activités dans leurs domaines respectifs.

Les loisirs

Le loisir en général agit sur la qualité de vie et la santé des personnes, contribue à la création des liens sociaux et au développement du capital social et constitue un lieu d'expression et d'apprentissage de la vie démocratique.

Le loisir organisé est de plus en plus considéré comme un indicateur fiable du niveau de qualité de vie qu'une collectivité peut offrir à ses membres.

Afin d'assurer à tous les segments de la population l'accès à une offre variée de programmes et de services à proximité de leur milieu de vie et à coût abordable, la Ville de Laval met à la disposition des organismes et des citoyens un ensemble d'équipements, d'installations et de lieux de pratique. Les organismes lavallois peuvent également compter sur le soutien municipal pour la réalisation de l'ensemble de leur mission. Enfin, le citoyen est considéré comme l'acteur principal de ses loisirs et la communauté, comme le maître d'œuvre en loisir.

Sous-investissements dans les infrastructures communautaires

Malgré les nombreuses infrastructures communautaires, les équipements se révèlent en 2015 en quantité insuffisante et souffrent de désuétude. Adéquatement répartis sur l'ensemble du territoire, ces équipements ont pour la plupart été construits dans les années 1970 et 1980 et doivent maintenant être rénovés et améliorés. À ce sujet, la Ville entreprend un plan de rénovation, d'agrandissement et de construction du réseau des bibliothèques et un plan de rénovation et de construction des arénas.

Le territoire connaît également un déficit important de piscines intérieures et de centres communautaires. Pourtant, la demande pour ce type d'équipements est bien présente. En 2014, près de 485 000 personnes ont fréquenté les centres communautaires. Pour résoudre le déficit, la Ville prévoit construire trois centres communautaires dans les prochaines années et travaille activement sur le dossier d'un centre aquatique.

La mise à niveau des installations culturelles et sportives, notamment des arénas, des piscines et des bibliothèques, fait partie du plan triennal d'immobilisation 2015-2017 de la Ville. Ce plan, d'une valeur de 246 M\$ en 2015, atteindra près d'un milliard de dollars au terme de 2017. Ce plan inclut aussi l'aménagement de bois, la création de parcs, l'accès aux berges et la revitalisation du Centre de la nature.

Parmi les nombreux changements dans l'environnement social en loisir, une augmentation de la pratique libre est observée. La diminution du temps libre chez les travailleurs et les obligations liées à la conciliation famille-travail-loisir modifient la façon de pratiquer les loisirs. Ne pouvant garantir un engagement régulier et bénéficiant généralement de temps libre en capsules, les gens préfèrent la pratique libre plutôt que le loisir organisé. L'offre de services passe alors surtout par l'aménagement de sites et d'environnements et par une programmation davantage événementielle que régulière.

La culture

Laval accueille sur son territoire plus de 30 organismes professionnels couvrant plusieurs disciplines des arts de la scène (théâtre, danse, musique), la littérature, les arts visuels, la muséologie, l'histoire et le patrimoine. La municipalité dispose d'institutions culturelles telles que la Maison des arts de Laval et des bibliothèques de quartier, dont le réseau en compte neuf. De plus, la municipalité déploie une offre culturelle estivale dans tous les quartiers et anime les grands parcs et espaces publics de la région.

La Maison des arts se démarque grâce à ses programmes de diffusion, de médiation et d'accompagnement professionnel et propose une offre culturelle multidisciplinaire aux citoyens. Les Bibliothèques de Laval ont comme objectif de promouvoir la lecture, de diffuser des activités culturelles, de créer un milieu de vie propice à l'échange et à la rencontre et d'offrir un soutien à la littérature, soit la capacité d'utiliser l'information écrite pour fonctionner.

Cependant, le manque d'investissement en matière de développement culturel nuit au développement des infrastructures de qualité et aux apports financiers à faire à des institutions structurantes. En effet, pour la période 2008-2009, les investissements consentis par le gouvernement du Québec se situaient à 16,43 \$ par habitant, comparativement à 18,75 \$ pour les régions dites périphériques et à 124,89 \$ pour l'ensemble du Québec⁴⁵. Ce déséquilibre financier vécu par Laval est attribué entre autres à sa proximité de Montréal. En raison du bassin de créateurs, d'organisations artistiques et d'entreprises culturelles qui se trouvent sur l'île de Montréal, les dépenses culturelles totales par habitant y sont nettement plus élevées que dans les régions situées à proximité⁴⁶.

Selon une enquête menée en 2013 par la firme Zins Beuchesne et associés portant en partie sur la notoriété des salles de spectacle à Laval, seulement 11 % des Lavallois affirment spontanément connaître la Maison des arts, contrairement à 53 % pour la salle André-Mathieu et à 12 % pour le Théâtre Marcellin-Champagnat.

Statistique Canada rapporte que les ménages lavallois dépensent, en moyenne, sensiblement les mêmes montants que les résidents de la RMR de Montréal en spectacles et événements culturels, en événements sportifs et en cinéma. Par contre, leurs dépenses sont supérieures à celles des Québécois. Puisqu'il est impossible de quantifier la consommation de spectacles par les Lavallois à l'extérieur du territoire, il est raisonnable de croire qu'une partie des dépenses de ceux-ci en matière de culture se font entre autres à Montréal.

Par ailleurs, il n'existe aucun centre de création artistique professionnel, et les salles de spectacles sont utilisées au maximum en plus d'être confrontées à un plafonnement de l'offre (le taux de fauteuils disponibles est trois fois moins élevé que pour des villes comme Sherbrooke, Trois-Rivières et Québec). En ce qui a trait au financement, les quatre musées de culture scientifique sur le territoire sont reconnus par le gouvernement du Québec, mais ils ne sont pas soutenus financièrement, tout comme le Centre d'archives et la salle Alfred-Pellan.

La protection et la mise en valeur du patrimoine sont aussi en évolution. L'approche classique de protection du patrimoine, qui concerne particulièrement le cadre bâti ancien, a toujours lieu. Cependant, une tendance émerge vers une définition plus large du patrimoine pour inclure les patrimoines naturels, paysagers et immatériels.

On compte neuf bibliothèques publiques à Laval. La superficie globale de celles-ci est toutefois 44 % inférieure à la norme de base. Ce qui représente un nombre de livres total inférieur à la moyenne par rapport à l'ensemble du Québec (644 232 contre 1 186 153 livres). Il en va de même pour le nombre de documents audiovisuels (21 854 contre 48 076).

Par ailleurs, la ville de Laval reçoit une faible couverture médiatique en comparaison à Montréal et a donc plus de mal à faire valoir les produits et les services qu'elle offre tant sur les plans culturel et sportif que des loisirs. Après la construction de la Place Bell, un amphithéâtre d'envergure de 10 000 places, Laval accueillera des événements de tous genres et de tous gabarits tant nationaux qu'internationaux. Cela permettra certainement d'atténuer la différence en couverture médiatique avec Montréal.

Les Lavalloises et les Lavallois fréquentent souvent les commerces et les restaurants de leur ville, mais ils ne consomment pas beaucoup de produits culturels. En effet:

82 % d'entre eux ont fréquenté des commerces de Laval au cours de la dernière année.

55 % d'entre eux ont fréquenté des restaurants de Laval au cours de la dernière année.

17 % d'entre eux ont assisté au cours de la dernière année à des spectacles ou participé à des activités culturelles ou sportives à Laval au cours de la même période.

Source : Zins Beauchesne et associés. Sondage auprès des Lavallois sur leurs satisfaction et fierté de vivre à Laval ainsi que sur leurs perceptions et image de Laval, automne 2014, n=500 répondants.

Le bénévolat

L'arrivée d'une nouvelle génération de bénévoles, plus éduqués et avec moins de temps à consacrer, nécessite des ajustements importants à la gestion des programmes et des activités de sport, de loisir ainsi que culturelles. Par ailleurs, le vieillissement de la population pourrait affecter le bénévolat puisque le nombre de personnes aptes à fournir de l'aide et des services diminuera. Un défi de renouvellement et de recrutement se posera.

Des Lavallois connectés

La Ville de Laval a pris un virage numérique important ces trois dernières années. Son site Internet est le principal moyen de communication avec la population, avec plus de deux millions de visites par année. Une version adaptée au mobile est offerte depuis l'été 2014, et des nouvelles fonctionnalités Web sont actuellement en cours de développement. Celles-ci incluent, entre autres, une carte interactive pour localiser facilement les lieux et les bâtiments municipaux. La première application mobile, *La route du patrimoine à Laval*, est disponible depuis l'été 2015.

La Ville gère également 11 autres sites Internet thématiques, liés à des événements particuliers, à des entités et à des lieux majeurs. De plus, elle gère 18 comptes de médias sociaux.

Une infolettre hebdomadaire est transmise à 9 000 citoyens abonnés. Pour ce qui est des séances du conseil municipal, elles sont sur le Web depuis le printemps 2015. Enfin, il sera bientôt possible pour les citoyens lavallois de suivre le cheminement de leur requête ou de leur demande d'information en ligne.

À la fin de l'année 2015, la Ville de Laval a ouvert 14 jeux de données. L'objectif principal de cette démarche est de faciliter l'échange et l'utilisation de toutes ces données par des tiers dans le but de faciliter la gestion de la ville, de favoriser la participation citoyenne, le réseautage des citoyens, des entreprises et des organismes, et ultimement d'améliorer le bien-être des citoyens. En attendant, le déploiement d'un réseau de données couvrant tout le territoire de la ville permet à tous les employés de se connecter au réseau et à Internet. Jumelé à ses quelque 700 GPS sur les équipements et infrastructures de la ville, le réseau permet aussi un meilleur contrôle des opérations sur le territoire.

Un réseau Wi-Fi municipal offre la possibilité aux citoyens de se connecter à Internet dans plusieurs lieux publics (les bibliothèques de la ville, la Maison des arts de Laval, le Centre de la nature, la salle du conseil de l'hôtel de ville et l'aréna Saint-François).

La Ville de Laval encourage l'utilisation des livres numériques et, à ce sujet, elle offre une formation gratuite aux personnes souhaitant s'initier à ce nouveau type de lecture. Par ailleurs, des ordinateurs sont à la disposition des usagers en libre-service dans les bibliothèques du territoire.

Le numérique étant un vecteur d'innovation important, Laval désire susciter un attrait technologique suffisamment fort pour constituer un environnement favorable à la venue d'entreprises et de citoyens à haut savoir, et ce, par le développement de son infrastructure numérique.

L'utilisation d'Internet et des réseaux sociaux par les Lavallois :

77 % des Lavallois sont d'accord avec la volonté de la Ville d'accroître l'accessibilité à Internet sans fil (Wi-Fi) sur son territoire en installant de nouvelles bornes sans fil dans certains lieux publics.

88 % des ménages lavallois possèdent en moyenne 2 ordinateurs portables ou fixes et 61 % un téléphone intelligent.

90 % des ménages lavallois ont accès à Internet à la maison.

57 % des Lavallois utilisent les réseaux sociaux.

49 % des répondants possèdent au moins une tablette (ex. : iPad).

Source : Zins Beauchesne et associés. Sondage auprès des Lavallois sur leur utilisation d'Internet des réseaux sociaux sans fil, automne 2014, n=500 répondants.

82 % des Lavallois en 2013 utilisaient Internet au moins une fois par semaine. Cette proportion d'internautes assidus est significativement supérieure à celle observée au Québec (78%). Au classement des régions administratives pour la proportion d'internautes, Laval conserve la première place en 2013.

Sur le plan du commerce électronique, le taux de cyberacheteurs sur une base mensuelle s'est élevé à 26 % à Laval en 2013. Ce taux est comparable à celui observé à l'échelle provinciale (28%).

Source : CEFRIQ. NETendances. Fiche région 2013.

LA VILLE DE LAVAL SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

+ de 21 000 abonnés sur Facebook

Quotidiennement, sur sa page Facebook, la Ville diffuse de l'information et interagit avec les citoyens. Elle y publie activités, programmes, services, événements et renseignements relatifs à la Ville, à ses organismes reconnus et à ses grands partenaires. En plus de la page officielle de la Ville de Laval, vous pouvez suivre :

- Bibliothèques de Laval
- Maison des arts de Laval
- Centre de la nature de Laval
- Service de police de Laval

+ de 4 000 abonnés sur Twitter

La Ville gazouille sur une base régulière pour informer ses citoyens et échanger avec eux : nouvelles et communiqués, services et réglementation, avis importants et autres.

+ de 5 500 abonnés sur LinkedIn

Sur LinkedIn, la Ville de Laval se positionne comme un employeur de choix. Elle diffuse sur sa page diverses offres d'emploi, ainsi que quelques bons coups de ses employés.

+ de 200 abonnés sur YouTube

De la culture aux pratiques écoresponsables, divers sujets sont abordés dans les capsules diffusées par la Ville sur sa chaîne YouTube, créée en novembre 2010. Différentes listes de lecture y sont aussi proposées.

L'éducation

L'éducation s'acquiert tout au long de la vie. Les ressources éducatives lavalloises sont nombreuses et peuvent être utilisées par des clientèles de tous âges et horizons : centres de la petite enfance, écoles primaires et secondaires, cégep, formation professionnelle, campus universitaires, etc.

Des ressources diversifiées

À Laval, le réseau des centres de la petite enfance compte 39 sociétés qui gèrent plus de 3 000 places dans 48 installations, et 6 bureaux coordonnateurs qui facilitent le travail de près de 800 responsables de services de garde en milieu familial accueillant quotidiennement plus de 4 500 enfants.

Les réseaux publics d'enseignements primaire et secondaire et de formation professionnelle relèvent de deux commissions scolaires : la Commission scolaire de Laval et Sir Wilfrid Laurier School Board.

En 2010, la Commission scolaire de Laval offrait des services éducatifs à 21 989 élèves du préscolaire et du primaire, à 15 480 élèves du secondaire, à 7 511 élèves en formation professionnelle et à 6 718 élèves à l'éducation des adultes. Ces élèves étaient répartis dans 52 écoles primaires, 14 écoles secondaires, 3 centres d'éducation des adultes et 8 centres de formation professionnelle. Dix des écoles primaires et secondaires de la Commission scolaire de Laval détiennent un statut d'écoles défavorisées en vertu de la Stratégie d'intervention Agir autrement (SIAA). On trouve également à Laval 12 institutions d'enseignement privées francophones, dont 9 primaires⁴⁷

Sir Wilfrid Laurier School Board est la troisième plus grande commission scolaire anglophone du Québec et regroupe les territoires de Laval, de Lanaudière et des Laurentides. On y trouve quelque 15 000 étudiants répartis dans 26 écoles primaires et 10 écoles secondaires⁴⁸.

Les données démographiques du ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche indiquent qu'il faudrait prévoir, entre 2011 et 2016, une augmentation de plus de 3 000 élèves du primaire⁴⁹. Les questions d'espace et d'accessibilité sont donc actuellement des enjeux importants qui nécessiteront des actions spécifiques de valorisation⁵⁰.

Une population jeune à surveiller

En 2010, la Commission scolaire de Laval relevait 8 338 plans d'intervention et plans de transition actifs pour des élèves à risque ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage ou encore pour des élèves handicapés aussi bien en classes spécialisées ou intégrés qu'en classes régulières. Les élèves handicapés représentaient 4 % de la clientèle des écoles primaires et secondaires, soit 1 629 élèves, une augmentation de 482 élèves par rapport à 2006.

Des enjeux de persévérance, de motivation et de sécurité

Le taux annuel de sortie sans diplôme ni qualification (les décrocheurs) est passé de 29 % à 23 %. Le taux des élèves inscrits en 5e secondaire et ayant obtenu leur diplôme à la fin de l'année a connu, quant à lui, une hausse de 3 % au cours des années 2006-2007 et 2007-2008.

Quatre organismes offrent de l'aide aux devoirs sur le territoire lavallois : Aide aux devoirs Laval, Association féminine d'éducation et d'aide sociale, Diapason Jeunesse et Groupe Alpha Laval.

Par ailleurs, le territoire de Laval rassemble quatre organismes qui proposent des cours de francisation aux nouveaux arrivants, leur permettant ainsi de s'intégrer plus harmonieusement.

Finalement, trois campus rattachés à des universités québécoises ont élu domicile à Laval : l'Université de Montréal, l'Université du Québec à Montréal et l'Université de Sherbrooke.

Des enjeux d'espace pour l'éducation collégiale

Contrairement à la grande majorité des cégeps du Québec, la population étudiante du Collège Montmorency continuera de croître puisque Laval fait partie des sept régions pour lesquelles l'Institut de la statistique du Québec ne prévoit pas de déclin de population avant 2026. En effet, selon les projections à long terme du ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Laval connaîtra la plus forte progression d'effectifs étudiants d'ici 2025, soit 5,2 %.

À l'automne 2013, en fonction du devis pédagogique établi à 5 800 étudiants, le Collège a refusé plus de 1 880 personnes, dont 1 268 étaient admissibles et 538, des résidents de Laval. Une faible majorité de la population étudiante du Collège provient de Laval (56 %), alors que 27 % provient de la banlieue nord et qu'environ 8 %, de Montréal.

Une population relativement plus diplômée que celle de l'ensemble du Québec

À Laval, par rapport à l'ensemble du Québec, proportionnellement moins de personnes âgées de 25 ans et plus n'ont aucun diplôme ou n'ont qu'un diplôme d'études professionnelles (DEP). En contrepartie, un plus fort pourcentage des 25 ans et plus détient un diplôme universitaire. Malgré ces statistiques encourageantes, la préoccupation de la Ville vis-à-vis du nombre de personnes susceptibles de vivre la problématique de l'analphabétisme fonctionnel demeure très présente.

TABLEAU 9
Type de diplôme, population âgée de 25 ans et plus, Laval et le Québec, en 2013

Type de diplôme, population âgée de 25 ans et plus	Ville de Laval	Le Québec
Aucun diplôme	19 %	22 %
Diplôme d'études secondaires (DES)	23 %	21 %
Diplôme d'études professionnelles (DEP)	15 %	17 %
Diplôme d'études collégiales (AEC, DEC, etc.)	17 %	16 %
Diplôme universitaire (certificat, baccalauréat et cycles supérieurs)	26 %	24 %

Source : Zins Beuchesne et associés; Profil détaillé des Lavallois, printemps 2014. Pitney Bowes, 2013 to 2023 Estimates and projections - Canada CCF

Une population collégiale qui réussit

À l'enseignement collégial, depuis 2002, le taux global de réussite des cours, tous cours, toutes sessions et tous programmes confondus, est en légère augmentation puisqu'il était de 83 % à l'automne 2002 et a atteint 88 % à l'automne 2013. Il a aussi été noté qu'entre 2003 et 2011, les taux de réinscription au troisième trimestre ont tous progressé au Collège Montmorency et, durant la même période, les taux de réinscription ont baissé dans le réseau public, à l'exception des programmes préuniversitaires. Les taux de réinscription au Collège (85 %) sont supérieurs à ceux enregistrés dans le réseau public (80 %) pour tous les secteurs de formation⁵¹.

Le Service de police

Le Service de police de Laval (SPL) compte 555 policiers et 267 employés civils répartis dans 6 postes de quartier, un poste de gendarmerie, le quartier général et d'autres bâtiments satellites. Le taux d'encadrement atteint 1,33 policier par 1 000 habitants, ce qui est faible en comparaison à des services comparables au Québec, qui affichent des taux variant entre 1,32 et 2,33 par 1 000 habitants.

En 2013, le total global des infractions criminelles signalées sur le territoire lavallois a poursuivi sa tendance à la baisse, qui est observée depuis plusieurs années. En effet, les 17 503 infractions signalées en 2013 représentent le plus bas total enregistré depuis plus de 20 ans.

À court terme, on observe une baisse de 993 infractions comparativement à 2012 (- 5 %). Cette diminution est d'autant plus appréciable qu'elle s'inscrit dans un contexte de croissance démographique importante⁵².

Les infractions contre la propriété poursuivent leur tendance décroissante en 2013, atteignant leur plus bas niveau. Le Service a enregistré 9 345 infractions contre la propriété en 2013, ce qui correspond à une baisse de 1 007 crimes par rapport à 2012 (- 10 %). Tous les types de crimes contre la propriété ont connu une baisse en 2013, ce qui est exceptionnel⁵³.

Si l'on considère l'évolution démographique, le taux d'infraction au Code criminel par 100 000 habitants est en baisse depuis les 10 dernières années à Laval : il est passé de 5 177 infractions par 100 000 habitants en 2002 à 3 704 en 2013. En comparaison avec les autres villes du Québec ayant un service de police de niveau 3 et plus, pour l'année 2012, Laval se positionne favorablement. Le territoire se démarque particulièrement avec son taux de crimes contre la propriété, qui est le plus faible.

TABLEAU 10
Comparatif des taux par 100 000 habitants pour les infractions au Code criminel, 2012

Taux par 100 000 habitants	Montréal	Québec	Longueuil	Gatineau	Laval 2012	Laval 2013
Total infractions au Code criminel	5 768	3 901	4 263	4 831	4 006	3 704
Contre la personne	1 230	946	817	1 396	929	964
Contre la propriété	3 904	2 733	3 074	2 801	2 534	2 260
Autres infractions au Code criminel	635	222	372	634	545	480

Source : Service de police de Laval. Bilan 2013 et pronostics 2014

Malgré ces chiffres plutôt favorables, les citoyens sondés au cours d'une enquête commandée par le SPL perçoivent plutôt que la criminalité est demeurée stable dans leur quartier (67 %) de même que sur l'ensemble du territoire de Laval (45 %). Ils sont particulièrement préoccupés par les infractions au code de la route et l'excès de vitesse (71 % des répondants). Ils s'inquiètent aussi, à plus de 30 %, pour les vols, la malpropreté, les graffitis et le vandalisme, les délits liés à la drogue, les gangs de rue ou les problématiques de la jeunesse, la sécurité des enfants aux abords des écoles et les délits liés à l'utilisation de la violence.

Le SPL est engagé dans plus de 50 projets de prévention. Chaque poste de quartier travaille sur des programmes de prévention liés à sa réalité territoriale. Le SPL procède à plus de 15 campagnes ciblées en matière de sécurité routière chaque année.

La sécurité civile

Pour répondre aux exigences de la Loi sur la sécurité civile du Québec et assurer la sécurité des citoyens, la Ville a établi le Plan de sécurité civile de Laval. La mise en œuvre de ce plan est assurée par des services et organismes partenaires formant l'Organisation de sécurité civile de Laval, dont font partie le SPL et le Service de sécurité incendie (SSI). Différents risques existent sur le territoire : les inondations, les secousses sismiques, les accidents industriels, etc. Une analyse de vulnérabilité⁵⁵ a déterminé que la priorité doit être accordée aux accidents liés aux matières dangereuses en site fixe (industries) et au cours du transport (routier, par oléoduc, par train).

Le Service de sécurité incendie

Le schéma révisé de couverture de risques en sécurité incendie doit permettre de répondre aux développements et aux modifications importantes sous-jacents à une augmentation et à une densification de la population. Les besoins en immobilisation y sont entre autres considérés. Une étude sur l'implantation d'un service de premiers répondants est aussi en cours, l'objectif étant de réduire le temps de réponse au bénéfice de toute la communauté.

Le SSI compte 297 pompiers, officiers, inspecteurs et employés civils répartis dans 9 casernes, le Quartier général et le Quartier-Maître. En 2013, le SSI est intervenu dans :

- 241 incendies dans des bâtiments;
- 682 autres types d'incendies;
- 3 064 interventions autres que pour un incendie;
- 2 204 alarmes non fondées;

Le SSI a connu une augmentation de l'efficacité de son service puisque de 2006 à 2012, le temps moyen pour maîtriser un incendie est passé de 32,17 minutes à 24,29 minutes.

Outre la lutte contre les incendies, le SSI intervient en cas de sinistres liés aux matières dangereuses ou aux inondations, dans des accidents routiers (désincarcération) ou nautiques, etc., ce qui totalise plus de 5 400 appels/année. Le SSI joue un rôle important en formation et en prévention auprès de travailleurs et de la population. Il est un partenaire important dans la certification des résidences pour personnes âgées et forme leurs employés pour qu'ils décèlent les risques et procèdent à l'évacuation sécuritaire des résidents. De plus, plusieurs programmes de prévention sont adaptés aux nouveaux immigrants, aux garderies-CPE, aux élèves de 5^e année, etc.

NOTRE COLLECTIVITÉ

Les grands constats

Une population en croissance, surtout chez les personnes âgées

Depuis ses débuts en 1965, la population de Laval connaît une croissance constante, qui va se poursuivre au cours des 25 prochaines années. Selon les prévisions sociodémographiques, elle connaîtra le taux de croissance le plus élevé de la province. La ville compte présentement une plus forte proportion de personnes âgées que dans le reste de la province, et cette tendance s'accroîtra dans les 25 années à venir. Le vieillissement de la population donnera lieu à plusieurs défis comme l'augmentation du taux de dépendance et l'accroissement de la charge des contribuables pour maintenir des services sociaux adéquats.

Une communauté d'accueil

Laval se classe au troisième rang parmi les régions québécoises qui attirent le plus de personnes immigrantes, derrière Montréal et la Montérégie, ce qui crée une pression en faveur du développement des structures d'accueil. Elle regroupe également une forte proportion d'allophones, ce qui soulève plusieurs enjeux en matière d'éducation, de santé et d'intégration. Or les nouveaux arrivants et la population immigrante doivent être intégrés harmonieusement dans la société lavalloise afin de prévenir l'isolement social et l'appauvrissement. À cet effet, la Ville de Laval doit mettre à jour les orientations d'intégration du document *Ensemble à Laval*, qui porte sur l'établissement des immigrants sur son territoire.

Une disparité sociale croissante

La ville de Laval fait face à une croissance de personnes en situation de faible revenu. Ces dernières se concentrent principalement dans les quartiers centraux, bien que certains secteurs vulnérables se trouvent enclavés dans des quartiers aisés. Près d'un enfant de moins de six ans sur quatre vit en situation de pauvreté. Par ailleurs, les ménages vulnérables ont une mobilité résidentielle plus importante que les ménages mieux nantis, ce qui influence la dynamique de la vie sociale et communautaire.

Une pénurie de logements locatifs

Les maisons unifamiliales prédominent dans le parc de logements lavallois. La ville connaît une des plus importantes pénuries de logements locatifs dans la région métropolitaine. Qui plus est, une proportion considérable de ménages locataires possèdent un logement dont le loyer mensuel accapare une part importante de leurs revenus.

Un soutien aux populations vulnérables qui doit s'accroître

Le territoire lavallois regroupe 85 organismes qui s'occupent de populations vulnérables comme les aînés, les immigrants et les personnes défavorisée. La Ville de Laval ainsi que le gouvernement soutiennent financièrement ces organismes. La Ville a également élaboré plusieurs plans et orientations municipales pour soutenir ces populations. Ce soutien devra s'accroître pour faire face à l'augmentation de situations problématiques typiques des grandes villes : itinérance, exclusion sociale, dévitalisation, etc. De plus, les comportements sociaux changent, et le bénévolat s'en trouve affecté, ce qui représente un défi important pour les secteurs socioculturels, qui devront trouver un moyen de répondre à la baisse de personnes disponibles à titre de bénévoles.

Une santé fragile

La région de Laval n'est pas autonome en ce qui a trait aux soins de santé, ce qui suscite des questions importantes pour l'avenir, surtout avec une population vieillissante. Le secteur de la santé à Laval s'est donné comme priorités : la prévention, l'accessibilité aux soins, la diversification de l'offre et des services adaptés aux besoins, de même que l'intervention ciblée auprès des populations vulnérables.

Une offre culturelle et de loisirs appauvrie

La ville de Laval souffre d'un manque d'infrastructures culturelles et de loisirs. Il n'y a aucune bibliothèque centrale, et la superficie du réseau des bibliothèques est à 44 % de la norme de base. De même, il n'existe aucun centre de création artistique professionnel, et les salles de spectacle sont utilisées au maximum, en plus d'être confrontées à un plafonnement de l'offre. La proximité de Montréal représente un défi important pour la ville puisque Montréal bénéficie de plus importants investissements culturels et d'une plus grande couverture médiatique, ce qui se fait à son détriment.

Une population éduquée en manque d'espace

Laval regroupe de nombreux organismes et institutions d'enseignement proposant des cours et formations aux gens de tous âges. Sa population est relativement plus diplômée que dans l'ensemble du Québec. Cependant, les écoles primaires et secondaires font face à des enjeux quant à la persévérance et à la motivation scolaires des élèves et étudiants. Il importe toutefois de mentionner qu'entre 2006 et 2009, le taux de décrochage est passé de 29 % à 23 %. Par ailleurs, des enjeux d'espace et d'accessibilité existent tant en ce qui concerne l'enseignement primaire que secondaire et collégial.

Une diminution des crimes

Les infractions criminelles sont à la baisse depuis plusieurs années à Laval bien que la croissance démographique soit importante. Le taux de criminalité lavallois est faible en comparaison à des villes semblables.

NOTRE ÉCONOMIE



La performance de l'économie lavalloise

Légère amélioration des indicateurs du marché du travail

Malgré un ralentissement économique à l'échelle provinciale au cours des dernières années, plus particulièrement au cours de l'année 2013, les principaux indicateurs du marché du travail dans la région de Laval se sont améliorés. En effet, en 2013, la région a connu une augmentation de 8 400 postes, alors que son taux d'activité a progressé de 0,3 point pour atteindre 68,8 % et que son taux d'emploi a progressé de 1,5 point pour atteindre 64,4 %⁵⁶. Pour sa part, le taux de chômage régional, à l'instar de celui de la province, a diminué⁵⁷.

Une croissance du PIB au ralenti

En 2013, le produit intérieur brut (PIB) de Laval a atteint 13,8 milliards de dollars; il s'agit d'une croissance de 1,5 % depuis 2012. Proportionnellement, Montréal affiche aussi entre 2012 et 2013, une hausse de 1,5 % de son PIB avec une valeur de \$117,5 milliards⁵⁸. Au Québec pour la même période, le PIB se chiffre à 339,5 milliards de dollars, ce qui représente une croissance de 1,7 %.

En moyenne depuis 2009, le PIB de Laval représente environ 4,1 % du PIB de l'ensemble du Québec.

TABLEAU 11
Produit intérieur brut (PIB) aux prix de base,
Laval et l'ensemble du Québec, 2009-2013

	Laval	Province du Québec	Ratio Laval/ Québec
	M\$		%
2009	12 285	296 317	4,1 %
2010	12 742	309 059	4,1 %
2011	13 062	322 983	4,0 %
2012	13 600	333 782	4,1 %
2013	13 809	339 513	4,1 %

Source: Institut de la
statistique du Québec.
Bulletin statistique
régional
Édition 2014.

Une hausse des investissements en 2014

Entre 2004 et 2012, l'économie de Laval a vécu une stabilité relative en matière d'investissements (secteurs industriel, commercial, institutionnel et résidentiel). Après un repli en 2013, Laval connaît une hausse significative de ses investissements en 2014. Les résultats obtenus sont prometteurs compte tenu de la faiblesse de la croissance de l'économie mondiale et nord-américaine.

TABLEAU 12
Investissements par secteurs d'activité économique, Laval 2004-2014

Année	Industriel	Commercial	Institutionnel	Résidentiel	Total
2004	496 603 347 \$	82 864 990 \$	225 785 000 \$	594 908 812 \$	1 400 162 149 \$
2005	611 907 271 \$	147 308 654 \$	185 532 747 \$	622 877 899 \$	1 567 626 571 \$
2006	556 286 271 \$	149 614 269 \$	256 084 200 \$	518 206 363 \$	1 480 191 103 \$
2007	623 184 958 \$	160 691 193 \$	95 751 306 \$	631 441 896 \$	1 511 069 353 \$
2008	676 270 880 \$	164 412 533 \$	114 866 428 \$	746 549 370 \$	1 702 099 211 \$
2009	422 647 732 \$	59 381 300 \$	438 030 058 \$	589 131 765 \$	1 509 190 855 \$
2010	417 372 566 \$	115 368 100 \$	168 293 691 \$	649 369 064 \$	1 350 403 421 \$
2011	558 056 397 \$	129 822 164 \$	207 054 053 \$	622 449 775 \$	1 517 382 389 \$
2012	506 007 507 \$	183 557 964 \$	148 666 365 \$	659 941 379 \$	1 498 173 215 \$
2013	340 679 772 \$	86 206 236 \$	105 447 279 \$	443 708 158 \$	976 041 445 \$
2014	551 647 001 \$	77 189 306 \$	177 293 169 \$	418 664 235 \$	1 224 793 711 \$

Source : Laval Technopole - enquête statistique 2014.

Légère hausse de la base exportatrice⁵⁹

Le nombre d'entreprises lavalloises exportatrices a connu une légère augmentation ces 10 dernières années. Alors qu'on comptait 428 entreprises exportatrices en 2007, on estime leur nombre à 498 en 2014. Toujours en 2014, ces entreprises procuraient de l'emploi à près de 23 000 personnes, soit 15 % de l'emploi total de la région. La grande majorité des exportations du Québec provient des établissements manufacturiers, soit dans une proportion de 73 %, alors que les établissements non manufacturiers contribuent à la hauteur de 27 %. Laval est la seule région administrative à se distinguer de cette tendance en affichant des proportions beaucoup plus équilibrées, soit 52 % de l'export attribuable aux établissements manufacturiers contre 48 %, aux non manufacturiers. L'importance du secteur du commerce de gros à Laval explique en partie ce constat.

En 2007, Laval générait 1,5 % des exportations de biens du Québec. En conservant cette même proportion, on peut estimer à 1,105 G\$ la valeur des exportations en 2014, soit 573,35 M\$ attribuables aux établissements manufacturiers et 531,8 M\$, aux établissements non manufacturiers.

L'emploi sur le territoire de Laval

Une progression remarquable de l'emploi sur le territoire de Laval entre 2001 et 2011⁶⁰

Selon les estimations, en 2013, Laval comptait 153 500 emplois. La progression de l'emploi entre 2001 et 2011 a été remarquable : une augmentation de 24 % a été observée pour cette période; en comparaison, Montréal a enregistré une progression de 3 % pour la même période et la RMR, de 3 % également.

TABLEAU 13
Nombre d'emplois à Laval, à Montréal et dans la RMR, en 2001, en 2011 et en 2013

Emplois	Laval	Montréal	RMR
2001	118 400	1 112 800	1 743 700
2011	146 800	1 146 500	1 800 100
2013	153 500	1 188 100	1 873 100
Variation 2001-2011	24 %	3 %	3 %

Source : Consortium de la CMM sur l'emploi local. L'emploi local dans la région métropolitaine de Montréal, édition 2013, vol. 8, 2013.

Laval, un lieu de travail en progression pour ses résidents

De plus en plus de Lavallois demeurent et travaillent à Laval. Le nombre de citoyens de la ville qui travaillent à Laval a augmenté de 5 % entre 2006 et 2011. Cependant, en raison de la croissance de la population, durant cette même période, la proportion des résidents lavallois qui travaillent sur le territoire est demeurée sensiblement la même, soit 39,5 %. Il en va de même pour la proportion des résidents lavallois qui travaillent à Montréal (46,4 %).

TABLEAU 14
Principaux lieux de travail des résidents de Laval

Lieu de travail	2011		2006		Évolution
	Nombre	Répartition (%)	Nombre	Répartition (%)	
Montréal	79 480	46,4	74 885	46	0,38
Laval	67 610	39,5	64 150	39,4	0,05
Dorval, Mont-Royal, Pointe-Claire	8 275	4,8	8 270	5	0,22
Saint-Eustache, Terrebonne, Boisbriand	4 470	2,6	3 975	2,5	-0,15
Longueuil	1 120	0,6	1 030	0,6	0,02
Autres	10 435	6,1	10 495	6,5	-0,36
TOTAL	171 390	100	162 805	100	

Source : Statistique Canada, ENM 2011.

La majorité des travailleurs œuvrant sur le territoire de Laval sont des Lavallois (50 %). Viennent ensuite les travailleurs qui habitent la banlieue nord (18 %), suivis des Montréalais (14 %).

L'immigration et l'emploi⁶¹

De 2001 à 2011, la part des immigrants dans la population lavalloise est passée de 15,5 % à 24,6 %, un taux deux fois plus grand que celui de l'ensemble du Québec (12,6 %). En 2014, cela pourrait représenter environ 102 600 personnes immigrantes, parmi lesquelles environ 14 100 seraient des immigrants récents, c'est-à-dire des immigrants arrivés au Canada il y a moins de 5 ans.

La proportion de personnes de 25 à 64 ans possédant un certificat ou un diplôme universitaire est plus forte chez les immigrants récents (49,2 %). Suivent ensuite les immigrants non récents (35,0 %) et les non-immigrants (29,7 %). Par contre, les immigrants non récents sont plus nombreux à n'avoir aucun diplôme (17,5 %). Dans l'ensemble des immigrants de 25 à 64 ans, 16,7 % n'ont aucun diplôme ou certificat et 36,8 % ont un diplôme universitaire.

L'accès à l'emploi est plus difficile chez les immigrants récents. En effet, malgré une plus grande proportion de diplômés universitaires chez eux, c'est dans ce groupe que l'on observe le taux d'emploi le plus faible, soit 54,4 %. De plus, le taux de chômage très élevé chez les immigrants récents témoigne du fait qu'ils sont très nombreux à être en recherche active d'emploi. On remarque également un écart de revenu important entre chacun des groupes, les non-immigrants ayant un revenu moyen plus élevé de 15,0 % que celui des immigrants non récents et plus élevé de 73,4 % que celui des immigrants récents.

Portrait de l'entrepreneuriat lavallois⁶²

De 2001 à 2006, le taux d'entrepreneurs du Québec est passé de 2,5 % à 2,7 %, pour ensuite redescendre à 2,3 % en 2011. À Laval, il est passé de 2,8 % à 2,9 %, puis à 2,5 % pour les mêmes périodes. En nombre absolu, cela représente à Laval un total de 7 525 entrepreneurs en 2001 à 7 800 entrepreneurs en 2011.

Le constat le plus frappant du portrait entrepreneurial lavallois des dernières années appartient, sans équivoque, à la perception positive des jeunes relativement à l'entrepreneuriat : la carrière entrepreneuriale est valorisée, respectée et souhaitée pour une grande majorité des jeunes âgés entre 18 et 34 ans. En effet, la région de Laval abrite une population ayant fortement l'intention de lancer un projet d'entreprise, surtout chez les jeunes de 18 à 34 ans. Bien que le taux de jeunes entrepreneurs soit plus élevé à Laval que pour l'ensemble de la province (3,6 % en 2001 et en 2006), il a chuté de façon plus prononcée en 2011 et s'est établi à 2,7 %. Bref, un tableau où figure un potentiel entrepreneurial hors du commun et où la seule zone obscure demeure le taux de fermeture plus élevé qu'ailleurs. Cette situation problématique a malencontreusement commencé à miner la perception des jeunes face à l'entrepreneuriat.

À Laval, la population immigrante qui y a élu domicile a créé des entreprises en nombre supérieur à la moyenne nationale.

Les entrepreneurs lavallois affichent un revenu moyen plus bas que celui des entrepreneurs de l'ensemble du Québec. Il a tout de même crû de 28,7 % entre 2000 et 2010, passant de 49 094 \$ à 62 968 \$ durant cette période.

Finalement, le portrait entrepreneurial de Laval risque fort d'évoluer vers une concentration d'entreprises détenues et dirigées en équipe. Ce sont 52,8 % des sociétés en prédémarrage qui optent pour l'approche contemporaine de cogestion et de copropriété; un modèle que les institutions prêteuses et les intervenants socioéconomiques devront certes apprivoiser.

La Ville de Laval a mandaté Zins Beuchesne et associés pour effectuer une étude auprès des entreprises de Laval sur leur perception du milieu des affaires lavallois. Selon celles-ci, les éléments qui différencient la ville de Laval des autres villes avoisinantes dans un contexte d'affaires sont sa situation géographique avantageuse dans la grande région de Montréal, la qualité de son réseau routier, le dynamisme et la croissance de son économie, le fait qu'on y trouve encore de l'espace pour le développement industriel, commercial et résidentiel, et la disponibilité de la main-d'œuvre.

*Source : Zins Beuchesne et associés.
Sondage auprès des entreprises de Laval sur leur perception du milieu des affaires lavallois. Automne 2014, n=60 répondants*

Les principaux secteurs d'activité de la région

Laval comptait, en 2013, 10 756 entreprises (commerce, restauration, fabrication, construction, etc.)⁶³.

TABLEAU 15
Entreprises et emplois à Laval par secteurs d'activité, 2013

Secteurs d'activité	Établissements		Emplois	
	Nombre	%	Nombre	%
Production de biens	2 304	22 %	25 926	16,8 %
Agriculture	86	0,8 %	330	0,2 %
Extraction minière, pétrole, gaz	8	0,7 %	520	0,3 %
Services publics	3	0 %	1 077	0,7 %
Construction	1 589	14,8 %	9 488	6,2 %
Fabrication	618	5,7 %	14 511	9,4 %
Services	8 452	78,8 %	127 617	83,1 %
Commerce de gros	729	6,8 %	11 455	7,5 %
Commerce de détail	1 178	10,9 %	25 355	16,5 %
Transport et entreposage	580	5,4 %	4 875	3,2 %
Industrie de l'information et culturelle	81	0,7 %	2 791	1,8 %
Finance et assurances	268	2,5 %	6 473	4,2 %
Services immobiliers, de location et location à bail	517	4,8 %	3 171	2 %
Services professionnels, scientifiques et techniques	1 367	12,8 %	11 015	7,2 %
Gestion de sociétés et d'entreprises	91	0,9 %	146	0,1 %
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	690	6,4 %	5 276	3,4 %
Services d'enseignement	87	0,9 %	10 093	6,6 %
Soins de santé et assistance sociale	931	8,7 %	19 771	12,9 %
Arts, spectacles et loisirs	126	1,2 %	2 236	1,5 %
Hébergement et restauration	807	7,5 %	10 363	6,7 %
Autres services, sauf administration publique	998	9,3 %	6 862	4,5 %
Administrations publiques	2	0 %	7 735	5 %
TOTAL	10 756	100 %	153 543	100 %

Sources : Nombre des établissements – Registraire des entreprises, Statistique Canada, juin 2013
Nombre d'emplois : Recensement de 2011 de Statistique Canada et Consortium de la CMM.

Le secteur agroalimentaire

Laval consacre près de 30 % de son territoire au développement agricole, en protégeant certaines des meilleures terres du Québec. Ce choix s'accompagne d'une vision moderne du développement : ce secteur est non seulement nourri par la production agricole et la transformation alimentaire, mais aussi par l'interrelation avec le milieu scientifique, notamment par la présence du Laboratoire de Recherche en Sciences Appliquées à l'Alimentation de Laval, de l'INRS-Institut Armand-Frappier, qui est mondialement reconnu dans le domaine agroalimentaire.

Le secteur agroalimentaire de Laval se caractérise, d'une part, par la présence d'une communauté agricole périurbaine composée d'environ 120 entreprises dont la majorité sont des exploitations horticoles, fruitières et maraîchères et, d'autre part, par l'implantation de près d'une centaine d'entreprises de transformation de produits, dont une grande quantité se spécialisent en produits carnés et en produits de boulangerie.

L'agriculture lavalloise se distingue par l'importance de la mise en marché en circuits courts, avec la présence d'une cinquantaine de kiosques fermiers et de trois marchés de quartier. Pour répondre à la demande croissante des consommateurs, de nouvelles productions et activités à la ferme sont en cours d'élaboration : production d'agneaux, visite d'une houblonnière, cabane à sucre.

La transformation alimentaire est en pleine croissance et emploie près de 2 600 personnes. Laval compte maintenant près d'une centaine d'entreprises de transformation alimentaire, comprenant des chefs de file comme Montpak International, Les Produits Alimentaires Viau et Multi-Markes. Les entreprises œuvrent principalement dans les secteurs suivants : transformation de viandes et des charcuteries, fabrication de produits de boulangerie, mets préparés, fruits et légumes transformés.

La distribution y occupe aussi une place importante avec plus de 130 entreprises et 1 800 emplois.

Au total, plus de 300 entreprises œuvrent dans le secteur agroalimentaire, qui génère plus de 6 000 emplois.

Laval totalise plus de 150 producteurs agricoles.

Les sciences de la vie

Le secteur des sciences de la vie de Laval regroupe plus de 85 entreprises et institutions qui créent près de 5 000 emplois sur le territoire. Plusieurs sont des entreprises phares de l'économie scientifique canadienne – Sanofi, GlaxoSmithKline, Servier, Valeant, Roche Diagnostics, Vertex, etc. –, et elles sont toutes situées dans un rayon de quatre kilomètres au centre du territoire.

L'INRS-Institut Armand-Frappier est une université scientifique de deuxième et troisième cycles (maîtrise et doctorat) consacrés à la recherche et à la formation en santé humaine, animale et environnementale. Le centre fait partie d'importants réseaux de recherche nationaux et internationaux, notamment le Réseau international des Instituts Pasteur sur les maladies infectieuses, le Réseau de recherche en santé environnementale, le Centre interinstitutionnel de recherche en écotoxicologie du Québec et le Centre canadien pour l'éthique dans le sport.

L'Institut dispose également d'une expertise exceptionnelle en matière de contrôle du dopage sportif et de caractérisation de peptides bioactifs. On y trouve le Laboratoire du contrôle de dopage, mondialement reconnu et accrédité par le Comité international olympique.

Le Centre québécois d'innovation en biotechnologie (CQIB) est un incubateur de renommée mondiale. Il propose des espaces et l'expertise nécessaire au développement des jeunes entreprises de biotechnologies et des sciences de la vie. Il offre, par exemple, l'accès à des laboratoires communs, entièrement équipés, de calibre pharmaceutique pouvant être adaptés aux normes internationales. Il accompagne également les entrepreneurs dans leur développement des affaires. Seul incubateur de ce genre au Québec, il fonctionne à pleine capacité. Parmi les entreprises passées par le CQIB, citons par exemple Bio-K+, Cirion, et Replicor.

Les technologies de l'information et des communications (TIC)

À Laval, plus de 535 entreprises œuvrent dans le secteur des technologies de l'information et des communications, et plus de 7 100 emplois y sont associés. Le sous-secteur le plus important est celui de la conception de systèmes informatiques et services connexes. Ce sous-secteur représente à lui seul plus de 2 000 emplois dans près de 400 entreprises.

Le secteur manufacturier

À l'image de l'économie lavalloise, l'une des forces du secteur manufacturier de Laval est la diversité de sa structure. En effet, ce secteur représente plus de 10 000 emplois et est composé de plus de 500 entreprises œuvrant dans plus de 18 sous-secteurs, dont l'impression, la fabrication de produits métalliques, la fabrication de meubles, de machines et de produits chimiques, en plastique et en caoutchouc.

Le commerce de gros

Le secteur du commerce de gros est un secteur très présent à Laval. Avec plus de 740 entreprises et 9 500 emplois, c'est le secteur dans lequel Laval se spécialise le plus. En effet, le poids relatif de ce secteur, en ce qui a trait au nombre d'emplois qu'il génère par rapport à l'emploi total, est deux fois plus élevé à Laval qu'en moyenne en Amérique du Nord.

Le récréotourisme

Les caractéristiques et le positionnement de l'offre touristique actuelle distinguent surtout Laval dans les familles d'activités suivantes : le tourisme d'affaires, le magasinage et le divertissement. Ces familles d'activités englobent les secteurs suivants : restaurants, divertissement, loisirs, débits de boissons, hébergement des voyageurs, art, spectacles et loisirs. Ces secteurs d'activité représentent plus de 910 entreprises et emploient plus de 12 500 personnes.

Le secteur des services

L'économie québécoise est dominée par le secteur tertiaire, et Laval fait partie des régions où cette sectorisation est la plus avancée. À Laval, le secteur des services procure de l'emploi à plus de 127 000 personnes.

Les outils de développement économique

Direction générale du développement économique

À la suite du dépôt du rapport sur la gouvernance des sociétés paramunicipales de Laval, préparé par l'Institut sur la gouvernance d'organisations privées et publiques, et pour répondre à sa propre volonté de favoriser le développement économique sur son territoire, la Ville de Laval annonce en 2015 l'intégration dans ses activités de celles de Laval Technopole, du Centre local de développement (CLD) de Laval ainsi que de la CRÉ de Laval. Cette intégration aux activités économiques de la Ville permettra d'en augmenter la synergie et l'efficacité.

Le développement du territoire

Les parcs industriels

Laval dispose sur son territoire de 3 grands noyaux de développement industriel répartis géographiquement le long de l'autoroute 440: le centre, l'ouest et l'est, qui comptent en tout 12 parcs industriels. Le parc industriel centre est le principal noyau.

Offre de terrains industriels⁶⁴

Bien que le zonage global industriel du territoire lavallois du dernier schéma d'aménagement en vigueur nous indiquait une potentialité de 195 millions de pieds carrés de terrains industriels offerts, une analyse plus exhaustive de ces terrains, qui prend en considération les ventes récentes et les changements de zonage et autres affectations par la municipalité, nous ramène à une autre réalité : seulement 25,7 millions de pieds carrés sont vraiment offerts pour le développement industriel.

De plus, de ces 25,7 millions de pieds carrés, 2,3 millions sont développables sans contraintes, alors que le reste, soit 23,4 millions de pieds carrés, est soumis à des contraintes, dont plus de 50 % sont fortes. La municipalité, si elle tient compte des terrains développables sans contraintes (2,3 M pi²) et des sites soumis à des contraintes faibles (5,5 M pi²), estime donc à 7,8 millions de pieds carrés la capacité d'accueil à court et à moyen terme pour du développement industriel.

En fonction du développement industriel des 10 dernières années, la Ville est déjà à préparer un plan d'optimisation de chaque pied carré pour de nouvelles entreprises offrant des emplois à haute valeur ajoutée.

NOTRE ÉCONOMIE

Les grands constats

Nouvelle réalité économique

Depuis quelques années, on observe un ralentissement de la croissance économique de la part de certains secteurs clés présents à Laval. Ce ralentissement entraîne une hausse des actions et des gestes accomplis pour attirer et soutenir les entreprises et leurs ressources stratégiques, alors que la montée des pays émergents exerce une forte attraction sur les entreprises et les talents.

Le secteur des sciences de la vie, toujours aussi porteur pour l'économie régionale, vit une période de transition avec la fermeture et/ou la réorientation de certaines sociétés et la diminution de la recherche.

Évolution des leviers de développement économique

Les principaux leviers de développement de Laval pour la période 2010-2030 :

- › Capacité des entreprises existantes ou en démarrage à prendre de l'expansion sur le territoire
- › Disponibilité d'une gamme de talents à proximité immédiate
- › Des services publics performants et une grande qualité de vie
- › Des systèmes intégrés de soutien facilitant l'innovation et la productivité
- › Protection et réglementation de l'environnement

Trois grands défis pour le développement économique futur de Laval

1 Renforcer la base économique du territoire

- › Sur le plan industriel et entrepreneurial, Laval continue de miser sur plusieurs facteurs qui sont favorables à son développement
- › Cette base économique nécessite d'être préservée, et il sera essentiel de déterminer les entreprises « leaders » dans nos secteurs prioritaires, de travailler avec elles et de les attirer

2 Mettre à profit les perspectives et les actifs démographiques du territoire

- › Sur le plan des talents et des compétences, Laval peut continuer de miser sur des tendances démographiques très favorables à son développement économique
- › Laval doit profiter de son potentiel de main-d'œuvre pour réussir à mieux répondre aux besoins des entreprises qui sont situées sur son territoire ou qui choisissent de s'y établir

3 Favoriser un cadre urbain et civique de qualité sur le territoire

- › En mettant l'accent sur la qualité de vie et l'attrait du territoire, Laval a créé un environnement propice au développement économique
- › Par contre, on commence à y vivre les désagréments d'un territoire plus « mature ». De plus, Laval doit s'assurer de mieux protéger l'environnement et de bonifier son infrastructure technologique.

NOTRE GOUVERNANCE



Le concept de gouvernance peut se définir brièvement comme « l'ensemble des règles et des processus collectifs, formalisés ou non, par lequel les acteurs concernés participent à la décision et à la mise en œuvre des actions publiques (...). La gouvernance implique une éthique de la gestion plus ouverte, décentralisée, collaborative, conduisant à l'intervention d'une pluralité d'acteurs.⁶⁵»

La gouvernance municipale a une incidence sur la capacité de la ville d'être attractive, compétitive, responsable et solidaire comme le propose l'énoncé de vision stratégique de la CMM, dont Laval est la deuxième ville en importance par sa population, sa superficie et sa valeur foncière.

Une réorganisation en cours

Laval se distingue des autres grandes villes du Québec en étant à la fois une île, une ville qui exerce les mêmes pouvoirs qu'une municipalité locale et qu'une MRC, et une région administrative. Cela favorise une cohérence dans les décisions, une efficacité dans les actions et des échanges plus directs avec les instances suprarégionales et gouvernementales.

Une charte à revoir

La Charte de la Ville de Laval⁶⁶ a conduit, avant 2013, entre autres à une centralisation excessive de l'information et des pouvoirs décisionnels au comité exécutif et à la direction générale. Cela a contribué à créer un déséquilibre dans le partage des responsabilités et des pouvoirs entre le comité exécutif, le conseil et la fonction publique, à une partialité dans les décisions et à un manque de transparence, sinon à des abus. Le conseil a entrepris de transformer, par voie de règlement, les règles relatives aux prises de décisions pour les arrimer aux meilleures pratiques des villes québécoises. Parallèlement, la Ville s'apprête, au cours de l'année 2015, à présenter au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire un projet novateur de refonte de sa charte qui mettra sur une véritable reddition de comptes aux citoyens, la transparence et la gestion responsable⁶⁷.

Protéger les fonds publics et récupérer l'argent des contribuables

L'actualité des dernières années a, malheureusement, souvent mis la Ville de Laval sur la sellette, notamment à la Commission d'enquête sur l'octroi et la gestion des contrats publics dans l'industrie de la construction (commission Charbonneau) ou encore par des travaux et arrestations effectués par l'Unité permanente anticorruption (UPAC).

Ces allégations ont été prises très au sérieux par la Ville de Laval et ont incité cette dernière, en tant qu'administration responsable, à effectuer une analyse rétrospective des droits et recours de la collectivité contre ceux et celles qui auraient participé aux faits présumés.

D'ailleurs, la Ville de Laval a activement travaillé avec la commission Charbonneau afin de formuler des propositions novatrices susceptibles de protéger les fonds publics des comportements frauduleux, notamment ceux reprochés à l'administration précédente.

Aussi, la Ville de Laval a participé aux travaux de la commission parlementaire chargée d'étudier le projet de loi n° 26. À l'issue de ces travaux, la nouvelle Loi visant principalement la récupération de sommes payées injustement à la suite de fraudes ou de manœuvres dolosives dans le cadre de contrats publics a été sanctionnée par l'Assemblée nationale du Québec le 1er avril 2015. L'entrée en vigueur de cette réglementation permet entre autres à la Ville de Laval, avec l'accord de la ministre de la Justice, d'intenter des poursuites contre de présumés fraudeurs, notamment contre des personnes et entreprises associées à l'ancienne administration lavalloise, et ce, dans le but de récupérer les sommes présumées détournées.

Vers une gouvernance d'organisation

Depuis la fin de 2013, l'administration municipale réfléchit et modifie la gouvernance de son organisation afin de faire de Laval une organisation exemplaire et de redonner confiance aux citoyens et aux employés municipaux. Il s'agit d'une organisation de 3 641 employés, dont 2 535 à temps complet. Parmi les gestes accomplis par la nouvelle administration publique, mentionnons :

- le rehaussement de l'autonomie et du pouvoir contractuel du vérificateur général;
- le resserrement du code d'éthique des élus;
- le déploiement de ressources professionnelles en relations de travail, en communication et en contentieux pour mener à bien certaines tâches centrales d'une ville, auparavant sous-traitées;
- l'habilitation de l'ombudsman à donner suite aux demandes des citoyens selon son jugement, sans avoir à attendre que tous les recours administratifs et judiciaires aient été épuisés;
- la création du Bureau de protection de l'intégrité et de l'éthique municipale;
- la relève des avocats de la Ville du secret professionnel dans le cadre des enquêtes de la CEIC et de l'UPAC;
- l'annonce de la volonté de poursuivre les entreprises, sociétés et individus ayant spolié la Ville;
- la reprise par la Ville de plusieurs fonctions externalisées (communication, ingénierie et gestion de projets);
- la création d'une Politique d'embauche;
- l'embauche d'experts dans des domaines stratégiques (génie, gestion immobilière, communication, RH);
- l'amorce d'une réorganisation/modernisation générale des structures, des processus, des outils de gestion, des modes de délégation et de reddition de comptes.

L'administration a entrepris, avec ses employés, un vaste chantier qui s'échelonnera sur plusieurs années afin de moderniser ses pratiques et ses outils de gestion et ainsi favoriser l'éthique, la gouvernance et la reddition de comptes et contrer toute corruption sans créer de lourdeur administrative. Cet exercice s'étend aussi aux 15 sociétés paramunicipales de Laval.

À titre d'exemple, l'administration a entrepris une révision en profondeur des mécanismes de délégation de pouvoirs. Une attention spécifique sera portée au règlement de zonage.

Par ailleurs, une démarche de planification stratégique a été lancée en février 2014 et la révision du schéma d'aménagement a été entamée en mars 2014 et devrait être complétée d'ici la fin de 2016.

Une réforme du processus décisionnel est en cours, ainsi que la mise en place d'une gouvernance de gestion de programmes et de projets. La révision du design organisationnel des fonctions de soutien a été amorcée très récemment. À cet égard, l'ensemble des processus de gestion seront revus, et une analyse de risque est en cours afin d'établir quelle est l'information sensible qui doit être protégée par les mécanismes appropriés.

Dans la même lignée, les fonctions centrales ont été rapatriées à la Ville, plutôt que de les impartir à divers sous-traitants, et un directeur général adjoint a été embauché afin qu'il élabore des tableaux de bord et des indicateurs de performance.

À la suite de tous ces changements, Laval deviendra la première ville du Québec à s'être dotée d'une politique de gouvernance. Il en découlera la création du Secrétariat de la gouvernance, chargé de la mise en place et du suivi de la politique de gouvernance, et de la Commission permanente du conseil municipal, chargée d'évaluer la performance des sociétés paramunicipales. Cette politique s'appliquera, dans un premier temps, aux sociétés paramunicipales, puis sera graduellement étendue jusqu'à couvrir l'ensemble de la Ville et des organismes qui relèvent de sa juridiction⁶⁸.

La santé financière de Laval

En 2013, la ville de Laval avait une dette de 1 695 \$ par habitant, comparativement à une moyenne de 3 066 \$ pour les 9 autres villes québécoises de 100 000 habitants et plus, ce qui représente un écart de 1 371\$ par personne.

Par ailleurs, elle a une faible dépendance à des sources de financement sur lesquelles elle n'exerce pas de contrôle, comme les transferts gouvernementaux, ce qui lui assure un bon contrôle de ses finances. De plus, elle dispose d'une flexibilité moyenne, comparativement à une flexibilité faible des municipalités québécoises comparables, pour augmenter le fardeau de sa dette ou le fardeau fiscal de ses contribuables.

L'agence de cotation Standard & Poor's accorde une cote AA- avec une perspective positive à la Ville de Laval. Elle dépasse la Ville de Montréal et le gouvernement du Québec, qui s'en tirent tous deux avec une cote A+ avec perspective stable.

La participation citoyenne lavalloise

Antérieurement, dans l'élaboration de ses politiques, la Ville de Laval avait procédé à des consultations, mais celles-ci ont souvent été dirigées vers des partenaires déjà définis tels que des organismes dont le champ d'intérêt était en lien avec l'objet de la politique, plutôt que vers la population en général. Sur le plan de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme, la consultation publique était tenue généralement au minimum prescrit par la loi provinciale.

La population de Laval s'intéresse presque autant aux enjeux électoraux municipaux que celle de Montréal. En 2013, 41 % des électeurs lavallois se sont prévalus de leur droit de vote aux élections municipales, contre 43 % à Montréal.

La Ville cherche par ailleurs à stimuler la participation populaire. Outre le nouveau service de marketing, qui mènera de nombreuses recherches marketing auprès des citoyens, des organismes et des entreprises, une division Consultation citoyenne a été créée afin d'associer la population à la planification de l'avenir de la ville. En parallèle, les élus ont entrepris des rencontres publiques dans leurs quartiers respectifs. La réponse de la population est encourageante.

Pour ce qui est de la démarche Repensons Laval, les employés municipaux, la population, les entreprises et les organismes partenaires ont été invités, à l'aide d'une campagne de promotion sans pareille sur le territoire et dans les médias, à faire connaître leurs idées à propos d'une vision stratégique du territoire et de la communauté lavalloise. Ils étaient invités à le faire via un site Internet dédié et à 11 ateliers de discussion tenus à différentes heures et en différents lieux au cours des deux premières semaines de novembre 2014. Au total, près de 700 personnes ont participé aux ateliers de discussion. La Ville s'apprête à poursuivre l'expérience pour la révision de son schéma d'aménagement et de développement.

Une tradition communautaire collaborative

La Ville de Laval est très soucieuse de la capacité de payer de ses contribuables comme en témoigne sa Déclaration de services aux citoyens⁷⁰. Cette valeur s'est principalement traduite par un partenariat important avec 600 organismes pour la prestation de services de loisirs, de culture et de vie communautaire. D'ailleurs, elle est la première ville du Québec à s'être dotée d'une Déclaration de services aux partenaires, dans laquelle elle s'engage à fournir à ses partenaires un soutien professionnel, un soutien physique, un soutien financier ainsi qu'une production d'activités⁷¹.

Une appréciation populaire

Au printemps 2014, la Ville de Laval a mené un sondage auprès de 500 citoyens au sujet de leur niveau de satisfaction des services municipaux qu'ils ont reçus au cours de la dernière année. Les résultats démontrent que des améliorations sont nécessaires quant à la communication avec les citoyens et au rehaussement de l'image de la Ville puisque seulement une certaine partie de la population se dit TRÈS ou ASSEZ satisfaite des services offerts.

Satisfaction des citoyens pour les services municipaux offerts

85% des répondants se disent très ou assez satisfaits des bureaux municipaux des loisirs.

77% des répondants se disent très ou assez satisfaits de la communication de la Ville avec les citoyens.

76% des répondants se disent très ou assez satisfaits de l'administration municipale.

73% des répondants se disent très ou assez satisfaits du conseil municipal.

62% des répondants seulement sont très ou assez satisfaits de leur capacité à se faire entendre des élus.

Seulement **60%** des répondants pensent que les services qu'ils reçoivent de la Ville de Laval sont à la hauteur des taxes qu'ils paient.

*Source : Zins Beauchesne et associés.
Sondage de satisfaction auprès des
Lavallois vis-à-vis des services municipaux –
n=500 répondants.*

NOTRE GOUVERNANCE

Les grands constats

Une organisation territoriale qui favorise la cohérence

Comme la Ville de Laval exerce les pouvoirs d'une ville, d'une MRC et d'une région administrative, la cohérence dans les décisions, l'efficacité dans les actions et les échanges plus directs avec les instances suprarégionales et gouvernementales sont facilités. Par ailleurs, l'intégration du CLD, de Laval Technopole et de la CRÉ ont été complétés en 2015 et font maintenant partie de l'appareil municipal.

Une réorganisation municipale en cours

Avant 2013, la Charte de la Ville de Laval faisait en sorte que l'information et les pouvoirs étaient excessivement centralisés au comité exécutif et à la direction générale. Grâce à plusieurs règlements, le nouveau conseil municipal a entrepris de transformer les règles relatives aux prises de décisions. De plus, la Ville modifie sa gouvernance afin d'offrir aux citoyens une gestion responsable et transparente.

Une bonne santé financière

Laval bénéficie d'une bonne santé financière qui lui permet d'avoir une faible dette par habitant, comparativement à des villes semblables. Le nouveau pacte fiscal entre le gouvernement du Québec et les villes ampute en 2015 le budget de Laval d'un montant de 15 M\$. Laval a pris du retard en ce qui a trait aux investissements dans les infrastructures et elle désire rattraper le temps perdu. La Ville devra donc garder un équilibre financier entre l'acquittement de ses obligations financières actuelles et l'assurance de la qualité de vie des citoyens.

Une participation citoyenne à la hausse

Auparavant, la consultation publique à Laval était tenue au minimum prescrit par la loi provinciale, surtout en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire. Depuis 2013, la Ville de Laval a réussi à stimuler la participation citoyenne en organisant diverses activités de réflexion, de discussion et d'échange. Les citoyens répondent à l'appel et souhaitent encore plus s'investir dans le développement de leur ville, tout en étant entendus des élus et de l'administration municipale. À cet égard, la fonction marketing sera utilisée pour accroître la participation citoyenne et obtenir de la rétroaction.

LE DIAGNOSTIC



Pistes d'intervention 2015-2035

Huit enjeux ressortent de l'état des lieux dressé dans les chapitres précédents et des réflexions des différentes directions de la Ville de Laval. Ces enjeux ont été choisis puisqu'ils représentent les choses que l'on risque de perdre si aucune attention n'y est portée ni aucune action mise en œuvre, ou encore les choses que l'on peut gagner ou améliorer si l'on agit en conséquence. La façon dont ces enjeux seront relevés doit être déterminée dans une planification stratégique. Pour bien saisir ce que signifient ces huit enjeux dans le contexte de Laval, quelques exemples des grandes tâches auxquelles la communauté lavalloise pourrait envisager de s'attaquer apparaissent aux pages suivantes.

Pour relever les défis posés par ces enjeux, Laval devra compter sur l'appui et la collaboration de ses partenaires sur le territoire et des autres ordres de gouvernement.

Enjeu 2015-2035

ENJEU 1 : une communauté dynamique et inclusive

Défis

Assurer un milieu de vie sécuritaire.

Fournir un environnement attirant, favorable à l'épanouissement des familles.

Gérer harmonieusement l'intégration des immigrants et la pluralité culturelle.

Atténuer les risques d'appauvrissement et leurs conséquences.

Retenir les citoyens de 50-69 ans et les jeunes (20-29 ans).

Diminuer le risque, associé au vieillissement de la population, d'une dépendance économique croissante à l'égard de la population active.

ENJEU 2 : une collectivité en santé et épanouie

Défis

Privilégier l'aménagement d'infrastructures et le développement de programmes de sport, de culture et de loisirs qui encouragent de saines habitudes de vie.

Favoriser la synergie en matière de développement social avec les partenaires, les bénévoles et les organismes sans but lucratif (OSBL).

Favoriser la répartition des activités culturelles et communautaires sur l'ensemble du territoire.

Faciliter la création et la diffusion culturelle sur le territoire et favoriser l'accès aux arts et à la culture pour tous les citoyens.

Répondre aux besoins en habitation sociale ou communautaire et en logements abordables.

ENJEU 3 : une ville verte et bleue

Défis

Faire place à la nature dans le tissu urbain.

Protéger, mettre en valeur et rendre accessibles, sur l'île de Laval et dans tout l'archipel, les berges, les cours d'eau, les bois, les milieux naturels et la biodiversité comme composantes essentielles du patrimoine naturel collectif.

Protéger et mettre en valeur la zone agricole, freiner l'abandon des terres et stimuler la relève en agriculture.

Assurer une gestion écoresponsable du territoire, incluant la gestion des matières résiduelles et de l'eau.

Offrir un milieu de vie qui contribue au bien-être des citoyens en atténuant notamment les nuisances associées au bruit, les îlots de chaleur, la pollution atmosphérique.

Diminuer l'empreinte écologique des activités humaines et préparer la population, les entreprises et les institutions aux changements climatiques.

ENJEU 4 : une ville et ses quartiers

Défis

Optimiser l'occupation du territoire par une densification qui soit respectueuse des milieux existants et de l'échelle humaine, en développant des secteurs multifonctionnels cohérents et conviviaux.

Promouvoir l'interconnexion entre les quartiers, les pôles d'activité et les secteurs résidentiels.

Orienter le développement immobilier autour de la durabilité, de l'accessibilité et de la mobilité active.

Favoriser l'émergence de lieux centraux et le renforcement des quartiers existants, tous pourvus de services de proximité et connectés entre eux et avec les secteurs résidentiels.

Renouveler les réseaux d'infrastructures avec cohérence, diligence et efficacité.

Soutenir les initiatives contre la désuétude des équipements et la dévitalisation socioéconomique de certains quartiers.

ENJEU 5 : une ville qui favorise la mobilité active et durable

Défis

Se doter des réseaux appropriés pour assurer le déplacement des personnes à des fins multiples.

Favoriser la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) liées au transport.

Répondre à la croissance de la demande de transport collectif.

Étendre les moyens de déplacement utilitaire et récréatif à l'aide de réseaux de transport actif attrayants et conviviaux, comme des pistes cyclables, des corridors verts, des trottoirs sécuritaires, etc.

Optimiser le transport des marchandises en lien avec les activités économiques.

ENJEU 6 : une ville compétitive et prospère

Défis

Maintenir et valoriser une économie diversifiée, compétitive et d'avant-garde.

Stimuler et soutenir l'entrepreneuriat ainsi que la relève dans les entreprises existantes.

Répondre aux besoins en capital humain, en attirant à Laval les personnes les plus qualifiées et en créant des conditions favorables à la formation sur place d'une main-d'œuvre compétente.

Répondre aux besoins de localisation des entreprises avec des espaces bien situés, bien desservis et abordables.

Doter Laval de technologies de pointe dans le domaine de l'information et des communications.

Stimuler le développement de l'offre touristique et culturelle avec des pôles d'attraction offrant une expérience originale et de haut niveau.

Stimuler l'accès à l'emploi sur le territoire pour les citoyens lavallois.

ENJEU 7 : des services efficaces et de qualité

Défis

Maintenir et développer des services de proximité efficaces, accessibles et de qualité.

Servir adéquatement les citoyens et les familles en rendant disponibles des installations et des programmes attrayants, sains et sécuritaires, tout en respectant leur capacité de payer.

Répondre avec agilité et de façon proactive aux besoins et aux demandes des citoyens et des citoyens corporatifs.

ENJEU 8 : une administration agile, ouverte et transparente

Défis

Développer des pratiques organisationnelles agiles, transparentes, axées sur l'accueil et l'écoute du citoyen, et irréprochables sur le plan de l'éthique.

Associer les citoyens à l'élaboration des projets, des politiques et des programmes par la participation et la consultation.

Faire de Laval une ville ouverte, où les données publiques sont aisément accessibles.

Forces, faiblesses, occasions et menaces

Pour répondre aux enjeux, il convient de s'appuyer sur ses forces, de réduire ses faiblesses, de profiter des occasions et de contrer ce qui nous menace. Il faut donc prendre le temps de cerner ces facteurs en effectuant une analyse « de cadrage », aussi appelée analyse FFOM. C'est ce qu'a fait la Ville de Laval en réunissant à plusieurs occasions, en 2014, des partenaires de la Ville, ses directeurs de service ainsi que des professionnels internes et externes.

Forces et avantages

- Localisation et accessibilité
- Environnement familial et sécuritaire
- Présence de plans d'eau, de milieux naturels et d'espaces verts
- Santé financière de la ville
- Offre résidentielle diversifiée
- Réseau de transport intégré
- Diversité ethnoculturelle
- Zone agricole permanente protégée et cultures variées
- Offre de commerces de détail diversifiée
- Vie associative diversifiée et dynamique
- Réseau routier structuré et stationnement
- Une ville, une région administrative
- Croissance du « vivre et travailler » à Laval
- Organisation territoriale simple
- Accès à la propriété

Faiblesses et écueils

- Manque de planification globale :
 - Centre-ville mal défini manquant de densité, de vitalité et de dynamisme
 - Places publiques, lieux de rassemblement absents
 - Infrastructures et équipements manquants, vieillissants ou inadéquats
 - Services des transports inadaptés aux besoins des citoyens (congestion, transports en commun, mobilité active, trottoirs, pistes cyclables)
 - Territoire aménagé à 90 % selon un modèle traditionnel de banlieue
- Faible sentiment d'appartenance et de fierté des Lavallois
- Institutions de santé insuffisantes
- Engagement environnemental à mieux définir
- Déni de la disparité sociale
- Manque de logements à prix modiques
- Offre de savoir insuffisante

Des facteurs politiques, économiques, sociologiques, technologiques, environnementaux et légaux qui représentent des occasions ou des menaces pour Laval ont aussi été relevés.

Potentiels et occasions

- 1^{re} terre d'accueil des immigrants au Québec
- Croissance démographique
- Prolongement du métro
- Capacité de redéveloppement urbain par le prolongement du métro
- Rayonnement de la région métropolitaine
- Attrait commercial pour Laval de la population des villes au nord de Laval
- Capitalisation sur la tendance de « qualité de vie »
- Tourisme sportif et récréatif
- Partenariat avec les autres villes de la Rive-Nord

Menaces et risques

- Exode des 20-29 ans et des 50-59 ans
- Population vieillissante et population active
- Impacts de la sédentarité des Lavallois
- Diminution de la santé financière
- Changements climatiques et impacts d'un développement non durable
- Enjeux sociaux liés à l'urbanisation
- Économie mondiale fragile
- Impacts de l'image entachée de Laval
- Capacité limitée d'accompagner la relève économique et les entreprises émergentes
- Augmentation de la circulation automobile
- Concurrence des villes au nord de Laval pour attirer les familles
- Régime fiscal concentré dans le foncier
- Abolition de la CRÉ et du CLD
- Surverses

CONCLUSION





Le Laval d'aujourd'hui est une communauté appelée à vivre des changements considérables et susceptibles de bouleverser sa société, son économie et l'image qu'elle a d'elle-même. C'est aussi une ville appelée à se réaménager plutôt qu'à poursuivre l'expansion de son territoire urbain en mode banlieue. Enfin c'est une municipalité en quête d'un pacte exemplaire entre ses citoyens et son administration.

Le portrait des pages précédentes lui permet de mieux se comprendre pour mieux considérer l'avenir. Le présent n'est pas parfait : Laval compte son lot de personnes pauvres et vulnérables, de déficits sur le plan du logement, de zones à vocation économique qui n'atteignent pas leur plein potentiel, d'environnements qui ne favorisent pas la santé des personnes, de problèmes de mobilité des personnes, d'institutions qui ne répondent pas aux demandes. Mais le présent montre aussi que la nature de Laval est encore riche, le patrimoine encore présent et chéri, la population encore engagée dans toutes les sphères de la vie communautaire, l'économie encore enviable.

Laval a ce qu'il faut pour faire face aux défis et profiter des tendances, pour se repenser et formuler une vision de son avenir.

RÉFÉRENCES

1. VILLE DE LAVAL. La Politique de l'urbanisme durable de Laval. ÉvoluCité. Vers l'équilibre urbain, mai 2011.
<http://www.laval.ca/Documents/Pages/Fr/A-propos/politiques-municipales/politique-urbanisme-durable-evolucite.pdf>
2. *Ibid.*
3. MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE. *Regroupements municipaux dans la région métropolitaine de Montréal*, 2000.
http://www.mamrot.gouv.qc.ca/pub/organisation_municipale/historique/reorganisation_loi170/rap_mand_ber.pdf
4. En vertu de l'article 264 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, la Ville de Laval, qui exerce à la fois les compétences d'une municipalité régionale de comté et celles d'une municipalité locale, n'est pas tenue d'avoir un plan d'urbanisme.
5. CANARDS ILLIMITÉS CANADA.
<http://www.canards.ca/>
6. MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES.
http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/biodiversite/aires_protegees/registre/
7. MINISTÈRE DES FORÊTS, DE LA FAUNE ET DES PARCS. *Refuges fauniques*, 2005.
<http://mffp.gouv.qc.ca/faune/territoires/refuge.jsp>
8. SAVEURS DE LAVAL. *Portrait de l'agroalimentaire d'aujourd'hui*
<http://www.saveursdelaval.com/fr/pourquoi-acheter-local/portrait-de-l-agroalimentaire-d-aujourd'hui/>
9. Des démarches de revitalisation urbaine intégrées sont en cours dans l'est de Chomedey, dans Vimont et Place-Saint-Martin.
10. Voir les PPU pour les abords de la station de métro Cartier, pour les corridors d'accès à la station de métro Cartier et pour l'Espace de la Concorde.
11. ICF INTERNATIONAL ET FREEDMAN TUNG & SASAKI. *Restructuring the Commercial Strip : A Practical Guide for Planning the Revitalization of Deteriorating Strip Corridors*. Sans date.
http://www.epa.gov/dced/pdf/2010_0318_wa_328_corridor_manual2.pdf
12. COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL. *Plan métropolitain d'aménagement et de développement*, 2012.
13. ZINS BEAUCHESNE ET ASSOCIÉS. *Groupes de discussion sur l'identité lavalloise, Rapport des groupes de discussion*, 2014.
14. AGENCE MÉTROPOLITAINE DE TRANSPORT. *Enquête origine-destination 2013, faits saillants*.
15. AGENCE MÉTROPOLITAINE DE TRANSPORT. *op. cit.*
16. DEMERS, MARIE. *Pour une ville qui marche : aménagement urbain et santé*, 2008.
17. MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS. Répertoire du patrimoine culturel du Québec.
<http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/recherchImmobilier.do?methode=afficherResultat>
18. L'ÉTUDIANT.
<http://www.letudiant.fr/>
19. Site Internet d'ÉvoluCité.
<http://www.evolutite.laval.ca/>
20. VILLE DE LAVAL. *Projet de plan de gestion des matières résiduelles 2012-2017*, 2012.
21. STATISTIQUE CANADA. *Série « Perspective géographique », Subdivision de recensement Laval, V – Québec*, 2011.
22. INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. Profils, régions.
23. STATISTIQUE CANADA. *op. cit.*
24. STATISTIQUE CANADA. *id.*
25. STATISTIQUE CANADA. *Enquête nationale auprès des ménages*, 2011.
26. STATISTIQUE CANADA. 2013. *Laval, V, Québec (Code 2465005) (tableau). Profil de l'enquête nationale auprès des ménages (ENM), Enquête nationale auprès des ménages de 2011, produit n° 99-004-XWF au catalogue de Statistique Canada. Ottawa. Diffusé le 11 septembre 2013.*
<http://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F> (site consulté le 18 mars 2015).
27. STATISTIQUE CANADA. *Immigration et diversité ethnoculturelle au Canada*, 2011
28. CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE LAVAL. *Plan quinquennal de développement de la région de Laval 2014-2019*, 2014
29. STATISTIQUE CANADA. *Immigration et diversité ethnoculturelle au Canada*, 2011
30. INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. *Profils de la région administrative – Laval*, 2013.
31. MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE. *La revitalisation urbaine intégrée*, 2013.
<http://municipalitedurable.gouv.qc.ca/entreprendre-une-didd/modeles-de-demarches/autres-demarches/revitalisation-urbaine-integree/>
32. STATISTIQUE CANADA. *op. cit.*
33. CENTRAIDE DU GRAND MONTRÉAL. *Analyse territoriale 2014, Laval*, 2014.
<http://www.centraide-mtl.org/fr/documents/4382/upload/documents/Portrait-Laval-2014.pdf>
34. DARVIDA CONSEIL. *Cadre d'orientation « Ensemble à Laval »*, 2012.
35. STATISTIQUE CANADA. *Profil de la santé – région de Laval*, 2013
36. KÉBÉ, MABABOU. *Dimension Mode de Vie, Les grands défis populationnels de Laval*, Agence de la santé et des services sociaux de Laval.
37. KÉBÉ, MABABOU. *Id.*

38. VILLE DE LAVAL. *Présentation interne Vision stratégique Laval Dimension Habitant*.
39. VILLE DE LAVAL. *Id*.
40. KÉBÉ, MABABOU. *op. cit*.
41. QUEBEC EN FORME. *Pour une vision commune des environnements favorables à la saine alimentation, à un mode de vie physiquement actif et à la prévention des problèmes reliés au poids*, 2012.
<http://publications.msss.gouv.qc.ca/acrobat/f/documentation/2012/12-289-03.pdf>
42. INSTITUT NATIONAL DE SANTE PUBLIQUE. *Îlots de chaleur*.
<http://www.monclimatmasante.qc.ca/public/%C3%AEIlots-de-chaleur.aspx>
43. MINISTERE DU DEVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES. *Info-Smog*.
<http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/air/info-smog/smog.htm>
44. COMITE D'ACTION EN SECURITE ALIMENTAIRE DE LAVAL.
<http://www.securitealimentairelaval.org/projets/ListejardinscollectifsLaval.htm>
45. CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE LAVAL. *op. cit*.
46. MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS. *Portraits statistiques régionaux en culture : Laval*, 2012.
47. COMMISSION SCOLAIRE DE LAVAL, *Plan Stratégique 2011-2016*, 2011.
48. COMMISSION SCOLAIRE SIR-WILFRID-LAURIER.
<http://www.swlauriersb.qc.ca/>
49. COMMISSION SCOLAIRE DE LAVAL. *op. cit*.
50. CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE LAVAL. *op. cit*.
51. SERVICE RÉGIONAL D'ADMISSION DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN. *Plan stratégique 2014/2020 – Montmorency 2020: Un projet collectif*, 2014
52. SERVICE DE POLICE DE LAVAL. *Bilan 2013 et pronostics 2014, Service analyse stratégique*, 2014
53. SERVICE DE POLICE DE LAVAL. *id*.
54. SERVICE DE POLICE DE LAVAL. *id*.
55. DIVISION SECURITE CIVILE DU SERVICE DE POLICE DE LAVAL, 2010.
56. MINISTERE DE L'ECONOMIE, DE L'INNOVATION ET DES EXPORTATIONS. *Laval*.
<http://www.economie.gouv.qc.ca/pages-regionales/laval/portrait-regional/economie/>
57. LAVAL TECHNOPOLE. *2013 : Créer, Innover, Promouvoir – Rapport sur l'économie de Laval*, 2013.
58. INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. <http://www.stat.gouv.qc.ca/>
59. STATISTIQUE CANADA. Registre des exportateurs canadiens, 2007.
60. CONSORTIUM DE LA CMM. *L'emploi local dans la région métropolitaine de Montréal*, 2013, 2013.
http://cmm.qc.ca/fileadmin/user_upload/periodique/emploi_local_2013.pdf
61. CONSORTIUM DE LA CMM. *id*.
62. MINISTERE DE L'ECONOMIE, DE L'INNOVATION ET DES EXPORTATIONS. *Portrait global de l'entrepreneuriat dans la région de Laval, 2010, et Portrait économique des régions du Québec*, 2014.
63. CONSORTIUM DE LA CMM. *op. cit*.
64. LAVAL TECHNOPOLE. 2012
65. UNIVERSITE DE SHERBROOKE. *Gouvernance*, 2013.
<http://perspective.usherbrooke.ca/bilan/servlet/BMDictionnaire?iddictionnaire=1706>
66. La Charte de la Ville de Laval est le chapitre 89 des Lois du Québec de 1965. Elle a été modifiée à 67 reprises, de 1967 à 1999, mais il n'existe aucune version administrative consolidée que la population peut consulter aisément. La nouvelle administration municipale a entrepris de produire une telle version administrative.
67. VILLE DE LAVAL. *Laval d'hier à demain : Préparer l'avenir, gérer de manière moderne, transparente et efficace*, 2014.
68. VILLE DE LAVAL. *id*.
69. VILLE DE LAVAL. *Politique de sécurité de l'information*, 2011.
<http://www.laval.ca/Documents/Pages/Fr/A-propos/politiques-municipales/politique-securite-information.pdf>
70. SERVICE DE LA VIE COMMUNAUTAIRE, DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS DE LA VILLE DE LAVAL. *Déclaration de services aux citoyens*, 2007.
<http://www.laval.ca/Pages/Fr/A-propos/declaration-de-service-aux-citoyens.aspx>
71. SERVICE DE LA VIE COMMUNAUTAIRE, DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS DE LA VILLE DE LAVAL. *Déclaration de services aux partenaires*, s. d.
<http://www.laval.ca/Pages/Fr/A-propos/declaration-de-services-aux-partenaires.aspx>

REMERCIEMENTS

L'État des lieux de Laval est le fruit du travail réalisé par l'ensemble des services et partenaires de la Ville de Laval impliqués dans la démarche Repensons Laval.

Les informations qui y sont présentées permettent à tous les acteurs de faire le point sur la situation actuelle, de voir les tendances qui se dessinent à l'horizon et, par conséquent, d'alimenter leur réflexion en vue de déterminer les mesures nécessaires à l'atteinte de nombreux défis que la Ville s'est donnés dans le cadre de sa vision stratégique.

Ainsi nous remercions chaleureusement les organisations qui se sont associées à l'État des lieux par le biais du comité d'orientation :

Agence de la santé et des services de Laval

Centre d'interprétation des biosciences Armand-Frappier

Chambre de commerce et de l'industrie de Laval

Collège Montmorency

Commission scolaire de Laval

Commissions scolaire Sir-Wilfrid-Laurier

Conférence régionale des élus de Laval

Conseil régional de l'environnement de Laval

Corporation de développement communautaire de Laval

Forum jeunesse Laval

Laval Technopole

Saveurs de Laval

Société de transport de Laval

Tourisme Laval

Union des producteurs agricoles

Comité d'action en sécurité alimentaire de Laval

La Ville de Laval tient à témoigner sa gratitude à l'agence Convercité. Par son expertise et sa créativité, elle l'a guidée dans la mise en œuvre d'une démarche innovante et lui a permis de produire un document inspiré des meilleures pratiques et des attentes des citoyens.

Enfin, la Ville de Laval remercie chaleureusement ses employés et les organismes qui se sont engagés dans le processus d'élaboration de l'État des lieux.

Le document est accessible sur le site www.repensons.laval.

